VILLE DE

Chaumes en-Retz

Les élus du CME après leur premier conseil

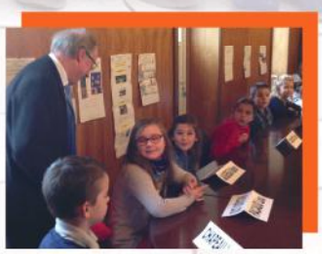

Bulletin municipal n° 4 // **Janvier 2017**

RETOUR EN IMAGES

Téléthon 2016

Spectacle des Jocondes

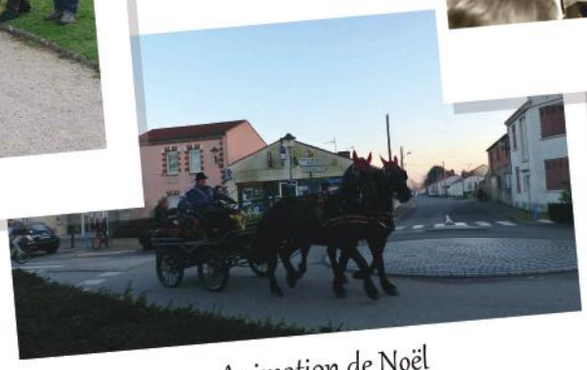

Animation de Noël

Exposition à la bibliothèque

Exposition 14-18

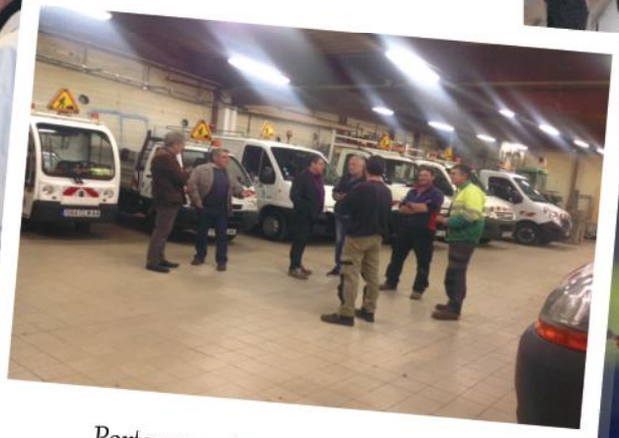

Portes ouvertes services techniques

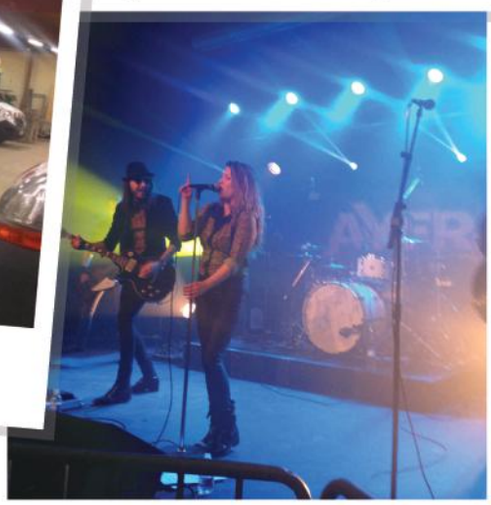

Concert rock

Randonnée vélo du CMJ

Salon du livre jeunesse

Les 20 ans d'Arthon Animation Rurale

ÉDITO – SOMMAIRE

Cher(e) ami(e), Calmétien, Calmétienne,

***À** l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite une très bonne année 2017. Que votre santé permette à chacune et chacun de réaliser ses vœux les plus chers. Que vous soyez jeunes, adultes ou seniors, j'espère pour vous que cette année sera remplie de joie, de réussite et pleine de satisfaction. Je veux profiter de ce bulletin pour évoquer l'avenir de notre commune. Après une année de fonctionnement et de mise en place, il reste encore beaucoup à faire. Si notre rythme de travail est maintenant bien huilé, il nous restait à définir une politique générale. Grâce à la participation de tous les conseillères et conseillers, dans les commissions, un projet a été validé, il nous reste à le mettre en œuvre au cours des 3 prochaines années. Je vous invite donc à venir en discuter au cours des soirées organisées courant janvier (voir article p. 9).*

Mais, dès à présent, je peux vous dévoiler nos axes de travail :
la sécurité dans les villages et les bourgs sera étudiée avec beaucoup d'attention ; Accompagnés par le cabinet « Mobhilis », nous lançons une étude pour organiser les déplacements doux, l'évolution de la voirie tiendra compte de ses recommandations ; les bâtiments et salles seront davantage spécialisés ; les mairies annexes assureront un accueil régulier et la mairie principale centralisera davantage de services ; avec les associations, nous déterminerons ensemble les évolutions à envisager, nous proposerons des règles d'attribution pour les subventions pour que l'équité soit respectée, nous envisageons des convergences qui permettront une égalité sur l'ensemble du territoire dans la durée ; plusieurs réflexions sont menées pour rendre les bourgs plus attractifs et les adapter aux nouveaux modes de vie ; nous faciliterons l'arrivée de nouveaux Calmétiens, ce qui dopera l'activité commerciale.

Bien d'autres facettes de l'action communale seront visitées au cours des mois qui viennent. Chaque adjoint s'active chaque jour pour donner satisfaction à nos concitoyens. Je les en remercie vivement.

Je voudrais aussi souhaiter des vœux de réussite à l'ensemble du personnel communal, les remercier pour leur implication dans la construction des services. Des nouvelles règles vont régir les carrières, sachons ensemble et dans la sérénité franchir ce cap.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous redis bonne année 2017, et longue vie à Chaumes-en-Retz.

Georges Leclève, maire

Mes chers concitoyens,

***2017** a pointé son nez. C'est l'occasion pour moi de vous présenter, avec plaisir, tous mes vœux de bonne et heureuse année. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours. Nous vivons une période très mouvementée. Cela nous concerne tous. La société est en constante remise en cause, et chacun d'entre nous est perturbé par tous ces bouleversements. L'emploi est fragile, le chômage récurrent, et de nouvelles élections font naître de grandes interrogations. Mon vœu le plus cher est que vous puissiez aborder cette année nouvelle avec plein d'espérance pour vous, pour vos enfants, et tous ceux qui vous sont chers. Je souhaite très fort que la maladie et la souffrance vous épargnent afin de vivre pleinement le présent. J'espère que nous allons tous avancer avec sérénité, et des projets plein la tête afin d'en réaliser quelques-uns. Voilà mes chers concitoyens ce que je formule, avec une profonde sincérité pour les enfants, les parents et grands-parents, les personnes seules, les handicapés. Je voudrais que l'année soit belle et encourageante, notamment pour tous ceux qui s'investissent dans l'entreprise, dans les associations.*

Après avoir fusionné nos deux communes en janvier 2016, nous allons entrer dans l'ère de la communauté d'agglomération de Pornic à partir du 1er janvier 2017. Ainsi, le regroupement de la communauté de communes de Pornic avec la communauté de communes Cœur Pays de Retz permettra de créer un nouvel élan dans notre Pays de Retz. C'est une force à laquelle nous croyons profondément pour assurer le développement du secteur. Nous serons plus forts avec 54 000 habitants regroupés que 36 000 d'un côté et 18 000 de l'autre. Un nouveau palier sera franchi. Les effets ne seront pas immédiats mais, d'ores et déjà, les réflexions, les projets, vont pouvoir s'engager. Un travail de longue haleine est déjà commencé. Au cours de cette nouvelle année, de très nombreux sujets seront à l'ordre du jour. Quelques exemples : l'harmonisation de certaines activités dans le domaine du sport, de la culture, des CLIC gérontologiques, des services et tarifs d'assainissement, du schéma de mutualisation des ressources humaines, des logiciels, etc. Les compétences dans le domaine de l'enfance-jeunesse, du transport, feront l'objet d'études approfondies. Il serait fastidieux de lister tous les sujets qui seront abordés. Un bulletin d'informations communautaire va être élaboré pour vous apporter le maximum de renseignements. La fusion de nos deux communes aura grandement favorisé la réalisation de cette nouvelle agglomération dans laquelle nous mettons beaucoup d'espoir pour le développement de notre Pays de Retz.

Je souhaite une riche année de travail pour le bien de tous.

Joseph Laigre, maire délégué d'Arthon en Retz

p. 4 CONSEIL MUNICIPAL

p. 9 DOSSIER SPÉCIAL Rétrospective 2016 !

p. 14 VIE MUNICIPALE

p. 20 C'EST NOUVEAU

p. 23 VIE ASSOCIATIVE

p. 33 INFOS DIVERSES

Marché à procédure adaptée (MAPA) « Aménagements de sécurité : rue de la Bride à Mains, allée des Pierres Rousses, rue du Four à Chaux » : attribution et autorisation de signature du marché.

Monsieur Guilbaud informe les membres du conseil municipal que la consultation pour les travaux d'aménagements de sécurité « rue de la Bride à Mains, allée des Pierres Rousses, rue du Four à Chaux » a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Ouest-France 44 du 5 août 2016 avec un couplage Web.

Les travaux ont été décomposés en tranches définies comme suit :
► tranche ferme :
- *secteur 1 – aménagement de la rue de la Bride à Mains,*

► tranche ferme :
- *secteur 2 – aménagement de l'allée des Pierres Rousses et carrefour avec la rue du Four à Chaux ;*

► tranche conditionnelle 1 : aménagement du carrefour des Pierres Rousses ;
► tranche conditionnelle 2 : aménagement de l'allée des Pierres Rousses côté Est ;
► tranche conditionnelle 3 : aménagement de la rue du Four à Chaux.

Marché à procédure adaptée (MAPA) « Aménagement du PUP rue du Quartron du Moulin » : attribution et autorisation de signature du marché.

Monsieur Guilbaud informe les membres du conseil municipal que la consultation pour les travaux d'aménagement du projet urbain partenarial (PUP) « rue du Quartron du Moulin » a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Ouest-France 44 du 5 août 2016 avec un couplage Web.
Les travaux ont été décomposés en tranches définies comme suit :
► tranche ferme 1 : phase provisoire ;
► tranche ferme 1 : phase définitive ;
► tranche ferme 2.

Convention SYDELA relative aux travaux d'effacement de réseaux : aménagement rue du Quartron du Moulin, rue du Four à Chaux, allée des Pierres Rousses.

Monsieur Guilbaud expose : « Dans le cadre des travaux des rue du Quartron du Moulin, rue du Four à Chaux, allée des Pierres Rousses, le montant des travaux d'effacement des réseaux est estimé à 265 445,20 € HT. La participation financière de la commune est estimée à 149 302,59 € TTC et celle du SYDELA à 169 231,65 €. »

Convention SYDELA relative aux travaux d'effacement de réseaux : aménagement rue du Quartron du Moulin, rue du Four à Chaux, allée des Pierres Rousses.

Monsieur Guilbaud expose : « Dans le cadre des travaux des rue du Quartron du Moulin, rue du Four à Chaux, allée des Pierres Rousses, le montant des travaux d'effacement des réseaux est estimé à 265 445,20 € HT.
La participation financière de la commune est estimée à 149 302,59 € TTC et celle du SYDELA à 169 231.65 €. »

SYDELA
Syndicat Départemental D'énergie
DE LOIRE ATLANTIQUE

Marché à procédure adaptée (MAPA) «Création de sanitaires publics» : attribution et autorisation de signature des marchés.

Monsieur Guilbaud informe les membres du conseil municipal que la consultation pour les travaux de création de sanitaires publics au Marchas – Arthon en Retz a fait l'objet d'une publication sur le quotidien Ouest-France 44 du 22 août 2016 avec un couplage Web.

LOT 1 : gros œuvre, couverture, tuiles, charpente, menuiseries, revêtements muraux – Maçonnerie PAJOT (85170 La Garnache) – Marché de base – 17 000 € HT.
LOT 2 : électricité, plomberie – LOUERAT Roger (44320 Chaumes-en-Retz) – marché de base avec option surpresseur – 13 222,40 € HT.
LOT 3 : cabine sanitaire – MPS TOILETTES AUTOMATIQUES (40230 JOSSE) – marché de base – 24 000 € HT.

Restructuration des bâtiments communaux.

Au vu des difficultés de fonctionnement, la municipalité de Chaumes-en-Retz souhaite réorganiser les services publics administratifs afin de concentrer ces derniers sur la mairie principale tout en sauvegardant l'accueil à la mairie annexe de Chéméré.

C'est pourquoi un cabinet d'architecte sera missionné pour imaginer les travaux sur la mairie principale et les bâtiments connexes sis à proximité (bibliothèque, dojo, atelier…) pour rapatrier les services actuellement distants et aménager une salle pour le conseil municipal et les mariages. Concomitamment, la mairie annexe sera mise aux normes d'accessibilité.

Harmonisation de la taxe d'aménagement et exonérations.

La commune disposant, d'une part, sur le secteur d'Arthon en Retz, d'un plan d'occupation des sols approuvé, et, d'autre part, sur le secteur de Chéméré, d'un plan local d'urbanisme approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1 %. Toutefois, les conseils municipaux des communes historiques avaient fixé, dans le cadre des articles L. 331-14 et L. 332-15 du Code de l'urbanisme, d'autres taux (3 % pour Arthon et 5 % pour Chéméré).

Le conseil municipal décide d'instituer sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 4 %, et d'exonérer, en tout ou partie, chacune des catégories de construction ou aménagement suivantes :
- *les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L. 331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L. 331-7 ;*
- *les locaux à usage industriel et artisanal mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du présent Code, à hauteur de 50 % ;*
- *les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m², à hauteur de 50 % ;*
- *les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux mentionnés au 1° et ne bénéficiant pas de l'exonération totale.*

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus dans leur intégralité sur

www.chaumesenretz.fr

Rubrique « publications municipales »

Élection des conseillers communautaires de la commune au sein du conseil communautaire de la nouvelle communauté d'agglomération « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ ».

La commune dispose actuellement de 8 sièges au sein des deux conseils communautaires, et disposera, après la fusion au 1er janvier 2017, de 5 sièges au sein du futur conseil communautaire de la communauté d'agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Il convient dès lors de procéder à l'élection des représentants de la commune au sein du futur conseil communautaire conformément aux dispositions de l'article L. 5211-6-2 du CGCT.

La seule liste présente emporte 34 voix. Sont élus : Madame Crom Anne, Madame Fouquet Karine, Monsieur Guilbaud Hubert, Monsieur Laigre Joseph, Monsieur Leclève Georges.

Mise en œuvre de la convention « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie – Action « Promotion de la mobilité électrique ».

La convention cadre TEPCV a été signée le 8 décembre dernier. Ce label a permis aux communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du pays de Retz d'obtenir une enveloppe de 500 000 € pour soutenir plusieurs projets d'investissements.

Les maîtres d'ouvrage des projets identifiés ont d'ores et déjà pu solliciter auprès du préfet le versement de l'acompte de 40 % du montant total de la subvention.
Le comité syndical du 14 juin a fixé à 7 000 € l'aide forfaitaire attribuée par le PETR à l'acquisition d'une voiture électrique, 5 000 € à partir du deuxième véhicule, et à 587 € celle pour l'achat de vélos électriques. Le montant attribué à chaque collectivité devra tenir compte de la règle des 20 % d'autofinancement. Cette subvention sera versée aux collectivités a posteriori, elle doit donc être avancée par les collectivités concernées.

Par ailleurs, le bonus écologique (hors super-bonus de 10 000 €) sera déduit de la facture car perçu directement par l'UGAP.

Installation d'infrastructures de recharge pour véhicule électriques.

Considérant que le SYDELA a décidé d'engager un programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), et ce à travers un maillage harmonieux et cohérent de son territoire, présenté dans le schéma directeur sus visé,

Considérant que l'étude réalisée par le SYDELA a fait ressortir la commune comme un territoire propice à l'installation de ce type d'équipement sur les sites suivants : parking du Marchas et parking de la gare, propriétés de la commune.

Signature d'une pré-convention cadre locale, avec Arthon Animation Rurale, l'AFR de Chéméré et la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique, pour le soutien à l'animation de la vie sociale.
Monsieur Brianceau présente le projet de pré-convention, à signer entre Arthon Animation Rurale, l'AFR de Chéméré, la caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique et la commune, pour le soutien à l'animation de la vie sociale.

Fixation des droits de place.

Sur le rapport de Madame Porcher, le conseil municipal fixe à 12,00 € mensuels le droit de place sur les marchés de la commune.

Subvention à NANTES FOOT FAUTEUIL.

Monsieur Brianceau fait état d'une demande de subvention de l'association NANTES FOOT FAUTEUIL au bénéfice de l'enfant Simon Boiveau, domicilié sur la commune. Cette requête est motivée par l'achat d'un fauteuil roulant adapté à la pratique de foot fauteuil dont le coût s'élève à 13 000 €.

Plan d'action collectif de lutte contre le frelon asiatique : convention de partenariat avec la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON).
Le maire expose : « La commune est confrontée à la présence de nids de frelons asiatiques qui créent un problème de santé publique du fait des risques de piqûres et un risque vis-à-vis de la biodiversité.
Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, il est proposé au conseil municipal, d'une part, d'adhérer au plan d'action de lutte collective contre le frelon asiatique proposé par la FDGDON 44 et, d'autre part, de prendre en charge, sur la base de 50 % pour la collectivité et pour le particulier, les destructions de nids. »

Questions diverses.
Monsieur Guilbaud, suite à divers débats, demande l'avis du conseil municipal sur la signalétique aux entrées du bourg principal. Est retenu : positionnement d'un panneau avec la mention « Arthon en Retz » ou « Chéméré » sous la signalisation d'entrée d'agglomération de Chaumes-en-Retz.

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

► Mardi 24 janvier

► Mercredi 1er mars

► Lundi 3 avril

20 h 30, salle de l'aqueduc, Arthon en Retz

ÉLECTION DES NOUVEAUX CONSEILLERS DU CME

La commission municipale affaires scolaires a organisé, le 5 décembre 2016, les élections du conseil municipal des enfants (CME) de Chaumes-en-Retz.

150 élèves de CE2 et CM1 se sont déplacés dans les différents bureaux de vote pour élire leurs conseillers municipaux.

30 enfants étaient en lice, c'est ainsi que 17 ont été élus pour siéger pendant 2 ans sous la présidence du maire.

Ont été élus :

Lors de l'installation du CME du 10 décembre 2016, les jeunes conseillers ont présenté leurs différents projets au maire.

Félicitations aux nouveaux élus !!

► Compte rendu du premier CME à lire en p. 8

Rando vélo

LE JOURNAL DES PETITS CONSEILLERS

Le conseil municipal des enfants 2014-2016 de la commune déléguée d'Arthon en Retz a finalisé ses projets en organisant la rando vélo (2e édition) et en faisant une chasse aux trésors pour les résidents de la maison de retraite de Saint-Joseph.

La commission « environnement, cadre de vie et aménagement du territoire »

▸ la rando-vélo

La rando-vélo du 1er octobre, dont l'objectif était la découverte de la nouvelle commune, s'est bien déroulée, malgré une météo capricieuse.
Départ de La Sicaudais, halte au parc de Chéméré pour pique-niquer et arrivée au stade des Chaumes à Arthon. 24 enfants ont participé, dont 7 enfants du CME (6 d'Arthon, 1 de Chéméré) et 13 accompagnateurs. Les enfants et les adultes accompagnateurs souhaitent la reconduire l'année prochaine.

La commission « culture, animation, sport, vie sociale »

Les jeux part'âgés

▸ Le temps fort des jeux part'âgés

Les enfants du conseil municipal du secteur d'Arthon en Retz ont organisé, le samedi 15 octobre 2016, une chasse aux trésors pour les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph. Cette initiative marquait la fin de l'action des jeux part'âgés où enfants et personnes âgées ont appris à se connaître et à jouer ensemble, une fois par mois de mars à juin.
C'est ainsi que le 15 octobre, 5 enfants ont joué avec 9 résidents à différents stands. À chaque épreuve réussie un mot clé était donné, la phrase constituée permettait de trouver le trésor caché ! Petits et grands ont partagé un bon moment entre les mimes, le pictionnary, les jeux de la grenouille et du pendu. Puis un goûter offert par la municipalité a clôturé ce bel après-midi.

Dernière séance plénière du CME 2014-2016, le 19 novembre 2016

▸ Un arbre planté pour la mandature

Un moment fort en émotion que celui vécu, tant par les élus adultes que par les élus enfants, lors de la dernière séance du samedi 19 novembre dans le restaurant scolaire de La Sicaudais. 2 arbres ont été plantés avec la participation des services techniques afin de symboliser la mandature des jeunes élus.

DEUX ARBRES PLANTÉS À L'ISSUE DE LA MANDATURE

Un moment fort en émotion que celui vécu tant par les élus adultes que par les élus enfants et juniors lors de la dernière séance du samedi 19 novembre **dans le restaurant scolaire de La Sicaudais.** « ***Cette séance est la dernière de votre mandature. Vous avez bien travaillé et vous avez été passionnés. C'est une bonne expérience que vous venez de vivre*** », souligne Joseph Laigre, maire délégué d'Arthon. « ***Durant ces deux années, il y a eu beaucoup d'écoute, du respect et du partage et cela a été un réel plaisir que de travailler avec vous*** », indique Karine Halgand, adjointe aux affaires scolaires.
Durant cette dernière séance, il a été rappelé l'installation officielle en décembre 2014 de 11 filles et 7 garçons qui ont été répartis dans 2 commissions : environnement, cadre de vie et aménagement du territoire pour la première et culture, animation, sport et vie sociale pour la seconde.
Les commissions se sont réunies pour travailler et planifier diverses actions, en 2015, les 10 janvier, 7 mars, 3 avril, 5 septembre et 14 novembre, et en 2016, les 9 janvier, 23 avril, 2 juillet, 3 septembre et le 19 novembre pour faire le bilan des deux années. Parmi les actions menées au titre des deux commissions : sensibilisation aux accidents domestiques, à la sécurité des piétons, nettoyage du plan d'eau de La Sicaudais, création du journal des petits conseillers, deux éditions d'une rando vélo, jeux part'âgés avec les résidents de la maison de retraite Saint-Joseph avec notamment des moments autour des jeux de société et une chasse au trésor. « ***Nous avons tout particulièrement apprécié les randos à vélo qui ont permis de découvrir différents sites de la commune et les liens qui se sont créés avec les aînés à la maison de retraite*** », expliquent les jeunes élus. Pour symboliser cette mandature qui s'achève fin novembre, deux arbres ont été plantés dans le parc de loisirs avec la participation des services techniques, un tilleul à grandes feuilles et un chêne rouge d'Amérique. « ***Nous viendrons dans le parc pour constater si les arbres poussent bien*** », concluent les jeunes élus ravis.

FIN DE MANDAT DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR DE CHÉMÉRÉ

Samedi 26 novembre, les jeunes élus du secteur de Chéméré avaient rendez-vous, en mairie annexe, pour la dernière réunion de leur mandature. Ce fut l'occasion de se remémorer les actions réalisées au cours de ces deux années de mandat : une boum, un chant au début du repas des aînés, la projection d'un film à la maison des jeunes afin de faire découvrir le local aux jeunes du CM1 à la 6e, la réalisation et l'animation de jeux à la fête du parc, la participation à la fête de Noël organisée par Chem'Loisirs.

En présence du maire et de nombreux conseillers municipaux, ils ont visualisé un diaporama de photos retraçant leur parcours et découvert les films réalisés au cours d'une séance du CMJ. Pour clôturer leur mandat, les jeunes élus avaient souhaité laisser un témoignage symbolique à la population et aux enfants de la commune : la plantation d'arbres dans le parc de loisirs.

C'est donc « armés » de pelles et assistés de Pierre-Yves Guilbaud des services techniques, qu'ils ont procédé à la plantation de trois chênes rouges du Canada. Aidés par le maire Georges Leclève, et encadré par 2 de leurs élus référents : Karine Fouquet et Gérard Chauvet, les enfants ont terminé leur activité de jardinage en prenant la pose devant les arbres.
Le moment convivial qui a suivi fut l'occasion pour Georges Leclève de remercier nos jeunes élus pour leur implication et pour ces premiers pas de citoyen « acteur » autour du verre de l'amitié.

COMPTE RENDU DU PREMIER CME

Conseillers enfants présents :
Manon Augereau, Floriane Besseau, Noan Bouron, Nathan Chalant, Loan Chapeau, Tiphaine Coquenlorge, Nolan Guitteny, Camille Halgand, Noa Mennessier, Romane Morel, Lou Pacaud, Alexandre Pacaud, Lilouan Pay, Estéban Riallot, Juliette Ruckert, Noa Schubas.

Conseiller enfant excusé :
Eliott Lelièvre.

Conseillers adultes présents :
Joseph Laigre, maire délégué d'Arthon en Retz, Georges Leclève, maire de Chaumes-en-Retz, Valérie Gouy, Élisabeth Pasquereau, Françoise Landreau, Michelle Poneau, Sabrina Pennetier-Bigot, conseillères municipales, Philippe Brianceau, adjoint délégué à la jeunesse, Karine Halgand, adjointe déléguée aux affaires scolaires.

Conseillers adultes absents excusés :
Yoann Delaunay, Tatiana Berthelot, Dominique Muslewski, conseillers municipaux, Gérard Chauvet, adjoint délégué à la vie associative.

Ordre du jour :
installation du CME, présentation des projets.

Installation du CME :
Monsieur le Maire félicite les enfants pour leur élection au sein du CME. Afin de se présenter, un tour de table est fait. Madame Halgand félicite à son tour les enfants et leur précise le fonctionnement du CME.

La première commission de travail aura lieu le samedi 7 janvier 2017, au cours de laquelle le choix des projets sera voté. Ce sera l'occasion également pour les enfants de choisir la commission dans laquelle ils voudront travailler, soit la commission environnement, cadre de vie, aménagement du territoire, soit la commission culture, animation, sport et vie sociale.
Madame Halgand précise qu'une séance plénière (réunion où les parents et le public peuvent assister) aura lieu en mars/avril pour présenter les projets retenus et une en décembre pour présenter le bilan du travail et l'information sur les projets qui seront réalisés au cours de l'année suivante.

Présentation des projets
Chaque enfant présente son projet avec enthousiasme et dynamisme. Madame Halgand précise à son tour que les enfants devront faire preuve d'indulgence si leurs projets ne sont pas choisis. Afin que les projets puissent aboutir, la présence de chacun est indispensable lors des commissions de travail. Madame Halgand tient à rassurer les enfants, car les adultes de la commission affaires scolaires seront là pour les aider tout au long de leur mandat au sein du CME. Afin d'officialiser l'installation du CME, une photo de groupe est prise sur les marches de la mairie.

Retour d'expériences du CME et du CMJ 2014-2016
Clément Seguineau, Jules Voyau-Garnier, Ambre Vincent-Garcia, Hyppolyte Ruckert, Jules Muslewski et Gwendal Pennetier ont chacun leur tour exprimé leur ressenti sur leur mandat de deux ans. Tous s'accordent à dire qu'il est important de venir à toutes les commissions afin que les projets puissent aboutir. La grande majorité aurait souhaité continuer cette belle aventure. Les parents d'Ambre prennent la parole pour également exprimer leur ressenti sur cette expérience enrichissante et indiquent que les séances plénières du CME permettent de voir son enfant prendre la parole et s'exprimer librement.
Pour clôturer la réunion, un verre de l'amitié est servi aux enfants.

Dates à retenir :
► samedi 7 janvier 2017 de 10 h 30 à 12h : première commission de travail, mairie annexe de Chéméré ;
► samedi 14 janvier 2017 : vœux du maire de 10 h 30 à 12 h.

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Voilà un an que la commune de Chaumes-en-Retz a été créée. Il nous semble important de vous rencontrer pour pouvoir vous écouter et vous présenter les grandes orientations que les élus souhaitent mettre en œuvre dans les années à venir et déjà se préparer à l'avenir d'une ville de 7 000 habitants.

3 dates vous sont proposées dans des lieux différents :
►à La Sicaudais, salle du plan d'eau à 19 h 30 le mardi 17/01/2017 ;
►à Chéméré, salle Ellipse à 20 h le mercredi 18/01/2017 ;
►à Arthon, salle du théâtre à 20 h 30 le jeudi 19/01/2017.

Venez nombreux, nous serons très heureux de vous y rencontrer !

CONVERGENCE FISCALE

Lors des réunions de présentation de la future commune nouvelle à l'été 2015, le cabinet KPMG avait calculé les différences de taux de fiscalité communale entre les deux communes de Chéméré et d'Arthon. Nous n'avions pas caché que des différences existaient mais qu'elles étaient minimes et qu'un étalement dans le temps serait possible pour le seul taux de la taxe d'habitation.

Malheureusement, la loi de finances ayant évoluée depuis, le lissage de ce taux ne peut plus être appliqué.

Les nouveaux taux seront les suivants :
►TH : 16,65 %
►FNB : 56,45 %
►FB : 18,12 %

Si vous comparez ces nouveaux taux avec ceux de l'année 2016, certains voient une baisse et d'autre une hausse. Mais attention, les abattements ont aussi changé, cela entraîne un nouveau calcul pour chacun.

Voyez comme est difficile la gouvernance d'une commune et sachez que je comprends très bien votre désarroi dont j'ai fait part au secrétaire général de la préfecture.

Georges Leclève

NOUVEAUX LOCAUX DES SERVICES TECHNIQUES

Depuis la création de la commune nouvelle, les services techniques des deux communes historiques ont été regroupés sur un seul site. Le bâtiment retenu est celui qui accueillait les services techniques arthonnais, allée des Pierres-Rousses, agrandi de la partie qui était mise à disposition des associations.
« ***Nous avons ainsi un bâtiment de 1 100 m², soit 500 m² en plus de ce que nous avions auparavant*** », explique Alain Durrens, responsable des services techniques. Ce dernier était, avant la fusion du 1er janvier 2016, responsable des services techniques d'Arthon. Il a pris la responsabilité des services de Chaumes-en-Retz, assisté de Pierre-Yves Guilbaud qui était, avant la fusion, responsable de ceux de Chéméré.

L'espace a été réaménagé afin de loger les 11 véhicules, les 3 tondeuses, les remorques, les 3 tracteurs, la mini-pelle... « ***Nous avons également aménagé deux bureaux de 15 m², une salle de convivialité avec coin cuisine, des vestiaires avec sanitaires de 35 m²*** », souligne Alain Durrens.

Pour les quinze employés, l'espace de travail a également été aménagé, avec différents espaces : voirie, maçonnerie, peinture, serrurerie et métallerie, espaces verts… « ***Depuis deux mois, tout est regroupé ici et nous avons conservé un local de stockage sur Chéméré. Les embauches se font ici et les employés vont indifféremment travailler sur tel ou tel secteur de la commune nouvelle*** », précise le responsable.
►L'ensemble de cet aménagement s'élève à 50 000 € et, à l'exception de l'électricité et de 2 portails, tous les travaux d'aménagement ont été réalisés par les services techniques.

Les employés des services techniques et de nombreux élus étaient présents lors de la journée « portes ouvertes » du 4 novembre 2016 pour guider les visiteurs dans ce bâtiment réaménagé et pour répondre à leurs questions.

INFORMATIONS URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
PRÉALABLE A L'APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)
COMMUNE DE CHAUMES-EN-RETZ
Secteur de la commune déléguée d'Arthon en Retz

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES : Enquête publique organisée en application de l'article L. 153-19 du code de l'urbanisme et R. 123-1 à R. 123-27 du code de l'environnement.

LIEU, DATES ET JOURS DE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE : L'enquête publique se déroulera du 6 janvier 2017 au 6 février 2017, à la mairie de Chaumes-en-Retz, 1 rue de Pornic, Arthon en Retz, aux jours et heures d'ouverture au public, soit : de 8 heures à 12 heures 15 et de 14 heures à 17 heures 30 du lundi au jeudi inclus, de 8 heures à 12 heures 15 et de 14 heures à 17 heures le vendredi, et de 10 heures à 12 heures le samedi.
La mairie d'Arthon en Retz, mairie principale de Chaumes-en-Retz, constitue le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée par écrit ou par courriel à mairie@chaumesenretz.fr.

CONSULTATION DU DOSSIER : Durant la période de l'enquête publique, tout intéressé pourra se rendre à la mairie précitée ou à la mairie annexe de La Sicaudais, aux jours et heures d'ouverture, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête.

LE COMMISSAIRE ENQUETEUR : Monsieur Jean-Marie DEMANGE, directeur unité départementale de la Banque de France en retraite domicilié 1 avenue du Beslonneau - 44340 Guérande, a été nommé commissaire enquêteur titulaire par ordonnance du tribunal administratif de Nantes. Il se tiendra à la disposition du public :
Vendredi 6 janvier 2017 de 9 heures à 12 heures, mairie de Chaumes-en-Retz
Mercredi 11 janvier 2017 de 14 heures à 17 heures 30, mairie de Chaumes-en-Retz
Samedi 21 janvier 2017 de 9 heures à 12 heures, mairie de Chaumes-en-Retz
Vendredi 27 janvier 2017 de 14 heures à 17 heures, mairie annexe de La Sicaudais
Lundi 6 février 2017 de 14 heures à 17 heures 30, mairie de Chaumes-en-Retz.
Monsieur Gilbert COSTEDOAT, ingénieur en chef des études et techniques d'armement en retraite, demeurant 2 rue Saint Exupéry - 44620 La Montagne, a été nommé commissaire enquêteur suppléant par ordonnance du tribunal administratif de Nantes.

AUTRES DISPOSITIONS : À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter en mairie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur. Ces documents pourront être consultés en ligne sur le site de la mairie de Chaumes-en-Retz http://www.chaumesenretz.fr/.
L'autorité compétente pour approuver le plan local d'urbanisme (PLU) à l'issue de cette enquête publique est le conseil municipal de Chaumes-en-Retz.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur le maire de Chaumes-en-Retz.

Les indications du présent avis résultent de l'arrêté du 8 décembre 2016 du maire de Chaumes-en-Retz.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PRÉALABLE A L'APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT
Secteur de la commune déléguée d'Arthon en Retz

Concomitamment à l'enquête sur le PLU, la communauté de communes de Pornic organise, sur le secteur d'Arthon, une enquête publique préalable à l'approbation du zonage d'assainissement.
Celle-ci se déroulera dans les mêmes conditions que celle relative au PLU (commissaires enquêteurs, dates, permanences… identiques).

Année 2015

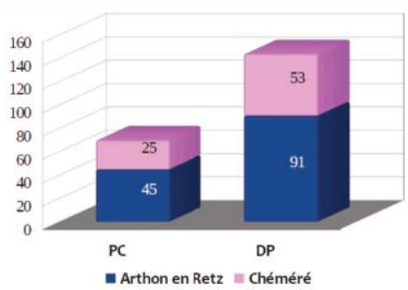

Année 2016

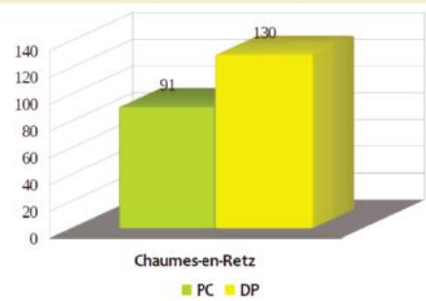

Légende – PC : permis de construire, DP : déclaration préalable

CONSEIL DES SAGES

Quelques rappels :

►Le conseil des sages est une émanation volontaire de la municipalité ;
►Le conseil des sages est laïque et indépendant de tout parti politique ou de toute autre organisation ;
►Le conseil des sages est une instance de réflexion qui émet un avis sur les divers projets envisagés par les élus et communiqués par le maire.

À son initiative, il informe le conseil municipal des différents problèmes concernant la vie courante des habitants de la commune, en formulant des propositions pour les résoudre. Il demeure à l'écoute des citoyens. À cet effet il transmet aux élus les demandes des habitants qui lui sont directement adressées en proposant des solutions pouvant être mises en œuvre.

►IL N'A QU'UN RÔLE DE PROPOSITION ET A UN DEVOIR ABSOLU DE RÉSERVE.

Premières actions :

Lors de la première réunion du 28 juin 2016, les tenants et les aboutissants ont été débattus et explicités à la lumière de l'expérience précédente sur Arthon.
Le règlement intérieur a été entériné à la réunion suivante du 20 septembre. Michel Leguyader a été choisi pour tenir le rôle d'animateur et Marie-Paule Morantin pour le poste de secrétaire.

De nombreuses suggestions concernant, entre autres, la sécurité routière, les incivilités, le nettoyage des trottoirs, les jardins familiaux, les toilettes publiques ont émergé, ainsi que deux autres sujets plus importants : l'aménagement des carrières des Chaumes et le recensement du patrimoine communal suite à la demande de la commission info en vue de préparer l'accueil des nouveaux arrivants. Pour y répondre, une journée découverte du territoire a été programmée le vendredi 4 novembre.

Le compte rendu a été dressé lors de la réunion du 9/12.

Constitution du conseil des sages

12 habitants de Chaumes-en-Retz ont répondu à l'invitation du maire pour faire partie de ce conseil :
Bernard Collin, Sophie Garriou, Robert Gautier, Michel Leguyader, Pierre Merlet, Martine Monnier, Marie-Paule Morantin, Catherine Moreau, Patrick Morice, Louis Patillon, Bernard Poulain, Jean-Yves Savary.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

Dans le cadre de la rétrospective de la fusion, le repas des anciens est une belle preuve de rapprochement.

En effet, avant la fusion des deux communes historiques, seule Chéméré avait pour coutume d'offrir un repas annuel pour ses aînés de plus de 75 ans. La commune d'Arthon, elle, en collaboration avec le CCAS, offrait un joli colis de Noël pour ses anciens de plus de 75 ans, mais pas de repas. La fusion aidant, la réflexion se posa quant au devenir de ce repas.

Si l'on sait que l'union des 2 communes devait permettre entre autres de réaliser des économies, il était évident et essentiel qu'elle puisse permettre le rapprochement de ses populations. Les anciens étant vecteurs de liens et demandeurs de rencontres, ce fut naturellement que la commission « Défi du vieillissement/Affaires sociales » a décidé d'étendre à Arthon et La Sicaudais le repas des anciens.

Le comptage fait, ce sont **516 personnes de plus de 75 ans** qui étaient éligibles à ce repas. La salle Ellipse n'attendait plus qu'à se remplir de toutes ses âmes calmétiennes réunies !

Au choix proposé, à savoir, un repas avec animation ou un colis de Noël, **180 personnes ont répondu présentes** pour cette 1re édition du repas des aînés. La prestation très appréciée du traiteur de Saint-Hilaire-de-Chaléons qui a contribué au plaisir de la table des 180 personnes présentes, ainsi qu'un apéritif offert par le Crédit Mutuel, ont donné le tempo de cette belle journée.
Avec un tour de chant par la jolie chanteuse professionnelle, Rebecca, une loterie avec de généreux lots offerts par nos commerçants de Chaumes-en-Retz, une équipe de conseillers municipaux accompagnés du maire et du maire délégué tous très heureux de servir leurs anciens, la journée ponctuée par un magnifique soleil fut un vrai succès pour cette grande première.

À l'année prochaine pour la 2e édition.

Marie-Laure DAVID, adjointe au défi du vieillissement

COMMISSION CADRE DE VIE

►Sur le secteur d'Arthon en Retz, la communauté de communes de Pornic assure la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Depuis le 5 octobre 2015, des changements sont intervenus.
Pour connaître l'emplacement des points tris et les jours de collecte, rendez-vous sur **www.trionsensemble.fr**.

Chaumes en Retz - Année 2016 :

►illuminations ;
►la place du Relais nouvellement décorée ;
►la commission cadre de vie, environnement, visualisera les rues décorées pendant les fêtes afin de vérifier s'il y a des points à améliorer pour les années suivantes ;
►signalétique (photo) : de nouvelles lames directionnelles sur les secteurs d'Arthon en Retz, La Sicaudais.

CCAS

Lors de la fusion de nos 2 communes, un nouveau centre communal d'action social (CCAS) a été installé.

Il est composé de 8 membres élus au sein du conseil municipal et de 8 membres (représentant en particulier les associations à vocation sociale) nommés par le maire.

Il comprend ainsi 16 hommes et femmes qui siègent régulièrement pour étudier les dossiers de personnes en difficulté, qui parviennent en mairie.

Il contribue au paiement de factures impayées, ou attribue des bons d'achat de nourriture ou de carburant, répondant ainsi à des situations d'urgence.

Il donne un avis sur les dossiers d'aide sociale. Au cours de cette année 2016 le CCAS a répondu à la demande de 11 dossiers de secours. 8 bons d'achats alimentaires ou de carburant sur le territoire de Chaumes-en-Retz ont été donnés. 16 dossiers d'aide sociale ont reçu un avis favorable.

Le CCAS a aussi offert **180 repas**, le 8 octobre, à la salle Ellipse, aux anciens de 75 ans et plus accompagnés de leur conjoint.

Pour les 393 personnes qui n'ont pas pu venir à ce repas, ou n'ont pas voulu, un colis leur est distribué par les élus et les membres du CCAS comme auparavant, pour les fêtes de fin d'année.

Joseph LAIGRE

COMMISSION DÉVELOPPEMENT LOCAL, TOURISME ET AGRICULTURE

►Pérennisation du marché secteur de Chéméré le mardi matin et vendredi soir ;

Le Marché de Chéméré : mardi matin et vendredi soir

►rencontre et échanges avec les nouvelles entreprises de la commune ;
►mise à jour et création d'un support regroupant toutes les entreprises de Chaumes-en-Retz au nombre de 191 ;
►identification des vendeurs ambulants de la commune ;
►harmonisation des tarifs des emplacements ambulants avec un établissement d'une convention de droit de place pour chacun (140 € à l'année) ;
►logement de la Gare (secteur Chéméré) aménagé en logement d'habitation ;
►étude hydraulique sur le secteur de Chéméré ;
►mise à jour de la liste des agriculteurs sur la commune ;
►mise en place d'un dépôt de pain à l'agence postale, suite à la fermeture du café-épicerie du secteur de La Sicaudais ;
►suivi de dossiers pour dynamiser les centres-bourgs et accompagner l'évolution des boulangeries.

Virginie PORCHER, Pascale GARDELLE

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, VOTRE NOUVELLE COLLECTIVITÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Nouvelle collectivité, nouvelles ambitions

Suite à la consultation du mois d'octobre, voici le logo retenu !

PORNIC agglo PAYS DE RETZ

Au 1er janvier 2017, les communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz ont fusionné pour donner naissance à Pornic Agglo Pays de Retz, une nouvelle communauté d'agglomération de 53 607 habitants comptant 14 communes* reliant Nantes au littoral.

Cette fusion s'inscrit pleinement dans l'actuel contexte national, qui est marqué par la montée en puissance de l'échelon intercommunal. En effet, les intercommunalités, de tailles différentes, ont aujourd'hui des moyens trop faibles pour porter des projets d'envergure. La réforme nationale incite donc les intercommunalités à changer d'échelle et ainsi peser davantage face aux nouveaux enjeux présents et à venir.

C'est dans ce cadre que les élus des deux anciennes intercommunalités ont préféré bouger plutôt que de regarder bouger d'autres territoires. Ils ont la même vision de l'avenir du territoire, une identité culturelle et historique commune, et une cohérence économique et géographique autour d'un même bassin de vie et d'emploi, situé entre Nantes et le littoral.

Ils disposent d'une offre touristique attractive, proposant un cadre naturel et paysager de qualité entre tourisme balnéaire et tourisme vert. Ils proposent une offre économique complémentaire et diversifiée entre Nantes et le littoral, à renforcer autour d'une stratégie économique offensive (des réserves foncières à valoriser, des surfaces à commercialiser…) et enfin ce territoire a un fort potentiel de développement. En effet, la modernisation de la ligne ferroviaire Nantes-Pornic, les besoins d'infrastructures routières et la réflexion sur de grands projets territoriaux, comme le passage en 2x2 voies de la route Nantes-Pornic ou le nouveau franchissement de Loire plaidaient en faveur de cette fusion.

C'est parce que Pornic Agglo Pays de Retz a de nombreux atouts et forces vives qu'elle deviendra un territoire encore plus performant.

Les objectifs de la fusion

La naissance de cette nouvelle communauté d'agglomération marque la volonté des élus de travailler ensemble pour accompagner le développement du territoire et répondre de la manière la plus efficace possible aux besoins et attentes des habitants, tout en veillant à renforcer l'efficience du fonctionnement de l'institution. Il s'agit également de créer un nouvel espace de coopération doté d'une assise territoriale et économique renforcée, plus à même de peser à l'échelle du département et de la région. Pornic Agglo Pays de Retz sera une formidable opportunité pour renforcer le dynamisme et l'attractivité de son territoire, maintenir un service de qualité pour ses habitants, et développer des politiques publiques communes adaptées aux besoins réels de ses habitants, le tout à fiscalité constante.

Un nouveau chapitre de l'histoire du territoire du Pays de Retz s'ouvre avec pour unique objectif la préservation de la qualité du cadre de vie, le développement de ses activités et le maintien de ses services de proximité.

**Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, La Bernerie-en-Retz, La Plaine-sur-mer, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Saint-Michel-Chef-Chef, Sainte-Pazanne, Vue.*

Concrètement

Exceptée la prise de compétence « développement économique » au niveau communautaire sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2017, rien ne change à court terme. La collectivité dispose de délais pour harmoniser ses pratiques : de 2 ans pour les services autour de l'enfance et de la jeunesse et jusqu'à 5 ans pour harmoniser son système de collecte des déchets.

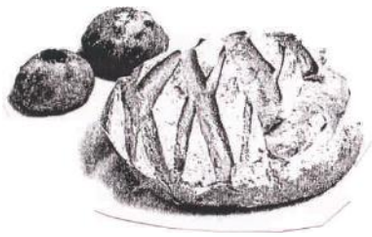

PROJETS BOULANGERIES

Actuellement, plusieurs projets d'évolution de nos commerces sont envisagés.

À la Sicaudais, la reprise du commerce, fermé depuis peu, est étudié. Nous espérons trouver un repreneur. En attendant, un dépôt de pain est tenu dans les locaux de la commune lors de la permanence de la Poste.

Pour ce qui concerne la boulangerie de Chéméré, l'accessibilité étant très limitée, il est envisagé de créer un ensemble commercial à l'arrière des bâtiments sur l'espace communal de 2 500 m², en créant une nouvelle place, en supprimant les bâtiments vétustes actuels et en permettant un accès à la supérette avec des caddies.

Plusieurs porteurs de projets se sont manifestés. Tenant compte de l'étude réalisée par la chambre de commerce, le regroupement de plusieurs activités répond à la demande actuelle.

CHAUMES-EN-RETZ COMMUNE EN RISQUE ÉLEVÉ

L'influenza aviaire est une infection hautement contagieuse des oiseaux sauvages et captifs, hautement pathogène en Europe dans la faune sauvage.

Devant la recrudescence de cas, les détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs, destinés uniquement à une utilisation non commerciale, doivent mettre en place les mesures suivantes :

- **CONFINER LES VOLAILLES OU METTRE EN PLACE DES FILETS DE PROTECTION SUR LEUR BASSE-COUR ;**
- **EXERCER UNE SURVEILLANCE QUOTIDIENNE DE LEURS ANIMAUX.**

►Si une mortalité anormale est constatée, conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant.

Contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations (02 40 08 86 55).

ATTENTION AUX INDÉSIRABLES !

Un contrôle qualité effectué ces dernières semaines dans la commune met en évidence des erreurs de tri dans les bacs jaunes.

Les erreurs principalement rencontrées sont : des films plastiques, barquettes, papier, polystyrène, textile... On retrouve également des déchets dangereux, de la ferraille, etc. Ces derniers demandent un tri particulier et doivent être dirigés vers les déchetteries.

Si des déchets non conformes sont aperçus dans votre bac, celui-ci peut être refusé à la collecte. Une étiquette (comme celle présentée ici) sera alors accrochée à votre bac pour vous signaler le refus de collecte.

En effet, les déchets mal triés coûtent cher à la collectivité, un meilleur tri permet de maîtriser les coûts de la gestion des déchets et de préserver les ressources naturelles de la planète.

DISTRIBUTION DE LAMPES À LEDS

Dans le cadre du Territoire à énergie positive et pour la croissance verte, nous avons bénéficié d'une dotation de 1000 ampoules à leds plus économiques que les lampes à incandescence utilisées encore aujourd'hui. Cette action de transition énergétique pour la croissance verte est menée en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la mer et EDF.

Les personnes de plus de 75 ans désireuses d'en équiper leur maison sont invitées à rapporter 2 ampoules à incandescence en échange de 2 ampoules leds (à culot à visser) qui leur seront remises gratuitement à l'accueil des 3 mairies.

ÉCOLE PUBLIQUE JEAN MONNET

Beau travail d'écrit par les élèves de CM2

Les 28 élèves de CM2 de l'école Jean Monnet étudient, en histoire, la Première Guerre mondiale, et se sont rendus à La Sicaudais pour la visite de l'exposition Nos poilus de La Sicaudais et d'Arthon. « ***J'ai proposé aux élus notre participation à la commémoration du 11 novembre, en présentant un texte de deux pages, écrit à plusieurs mains par les enfants, une proposition très bien accueillie*** », explique l'enseignant Baptiste Fouillet : « ***Après quatre heures de cours consacrées à la Première Guerre mondiale, le travail du discours a été réalisé sur deux séances d'une heure.*** »

Les élèves se sont divisés en groupes de trois ou quatre et ont travaillé sur des thèmes précis, tels que le travail de mémoire, le sentiment patriotique, les causes et les conséquences du conflit, les conditions de vie des Poilus dans les tranchées ou encore les formules de politesse à intégrer dans un discours officiel ! « ***Ce projet a permis un triple intérêt sur le plan pédagogique : travailler en groupes pour une production commune, donner un ancrage historique concret aux notions étudiées et produire un écrit.*** » 10 millions d'hommes français ont été obligés de participer à ce premier conflit mondial.

Il y a 505 arthonnais qui sont mobilisés à l'été 1914. Ils ont entre 18 et 45 ans… Le 11 novembre 1918, dans la forêt de Compiègne, à Rethondes, à 5 h 10 du matin, l'armistice est signé entre des représentants militaires allemands et français. Les alliés sont victorieux, la France récupère l'Alsace-Lorraine, mais la Première Guerre mondiale a fait plus de 9 millions de morts. 1,5 million de soldats français sont morts et pour les survivants, ils ont été défigurés (« les gueules cassées ») ou traumatisés à vie...

Du côté arthonnais, il y a eu pas mal de pertes lors des différentes batailles (des soldats fusillés, 22 morts, 13 blessés, 3 intoxiqués par le gaz des bombardements et 10 prisonniers)… « ***Il faut continuer à penser à eux, pour leurs sacrifices. Ils ne se sont pas sacrifiés pour rien car ils ont libéré la France. Ils avaient un grand cœur…*** »

« ***Cette expérience a été riche sur le plan humain puisqu'il y a eu un véritable échange avec les plus anciens. Le travail mémoriel passe, à mon sens, aussi par les connivences intergénérationnelles*** », souligne l'enseignant.

ÉCOLE NOTRE-DAME

Les risques d'incendie domestique expliqués aux élèves

Au mois d'octobre, 2 pompiers du centre de Sainte-Pazanne sont venus à la rencontre des élèves de l'école Notre-Dame. Au programme, une information sur les risques d'incendie domestique, initiée par le service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique (SDIS 44).

Ces présentations des risques dans la maison ont été proposées aux élèves du cycle 3, des classes de Marie-Hélène Marion et Damien Rabiller.

« ***Les décès par accident de la vie courante, parmi lesquels les incendies domestiques, sont la première cause de mortalité des moins de 15 ans*** », ont indiqué les 2 pompiers. La présentation d'un film est venue enrichir les propos des deux pompiers.

Chaque enfant a ensuite reçu un agenda, qui permettra de poursuivre le travail de sensibilisation des enfants et de leur famille. « ***Nous aurons une deuxième rencontre au printemps, mais cette fois au centre de secours de Sainte-Pazanne*** », ont indiqué les pompiers en clôturant cette matinée.

ATTENTION TRAVAUX

À MALHARA, LE CARREFOUR DEVIENT MOINS DANGEREUX

Depuis une dizaine d'années, les camions utilisaient le carrefour de Malhara pour accéder ou pour sortir des carrières.

La route dite « des carrières » étant ouverte depuis décembre 2015, les carrières de Bréfauchet et du Tronc ont dû procéder à des aménagements afin d'accéder directement sur cette route nouvellement aménagée et qui débouche au Pont Béranger.

Après négociations, où la commune s'est beaucoup investie, les carriers ont enfin accepté de réaliser des travaux internes et rendu possible la fin d'utilisation du carrefour de Malhara.

Nous tenons à remercier les carriers pour l'investissement qu'ils ont dû engager et pour la compréhension dont ils ont fait preuve !!

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS

La création du futur lotissement « l'Union, le quartron du moulin » oblige à un réaménagement des accès. Le lotisseur et la municipalité sont partenaires pour ces travaux de voirie. Ce chantier de sécurisation et de rénovation est en cours. Bientôt, des travaux d'effacement des réseaux débuteront « allée des Pierres Rousses ».

La rue du Moulin de la Boizonnière verra aussi des travaux de sécurisation prendre forme au premier trimestre de cette année.

SE SOULAGER À CHAUMES-EN-RETZ

c'est pour bientôt !

Les toilettes publiques entièrement automatisées sont en cours d'installation. Les premières se situent à l'entrée du parc de la Blanche (côté école) et les deuxièmes sont en cours de construction sur la place du Relais (haut du bourg). Il faudra attendre début mars pour que ces deux toilettes soient fonctionnelles. Patience donc…

LA BRIDE À MAINS

Le chantier de sécurisation avance à grands pas. La fin de ces travaux est programmée début février. Merci aux riverains pour leur patience et leur bonne collaboration avec les entreprises, cela rend le travail plus facile pour ceux qui œuvrent sur ce site.

LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES

À Chéméré, un logement témoin va être à disposition prochainement pour les visites. Nos seniors pourront en apprécier le confort. La salle de convivialité, au centre de ce pôle, avance elle aussi à grands pas et l'ouverture est envisagée pour avril 2017. Les logements ADAPEI sur ce même site seront achevés en juin 2017.

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Depuis quelques semaines, les spécialistes ont mis en place de nouvelles armoires, place du cimetière, rue de Rouans, et aux Grands Houx (secteur Chéméré) afin d'améliorer le débit des connexions internet.

L'ensemble des habitants est concerné par ce nouveau réseau. Il vous reste à prendre contact avec votre opérateur afin d'optimiser votre débit personnel.

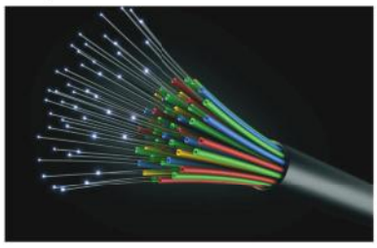

ÉGLISE SAINT MARTIN

Pour mettre fin aux actes de vandalisme récurrents, les vitraux seront protégés par des grilles. Ces travaux doivent commencer au début de cette année. Plus tard, des échafaudages seront dressés autour du clocher pour la rénovation de sa couverture. D'après le cabinet d'architecte, ces travaux devraient démarrer début 2017.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2016

La commune remercie les enseignants qui ont su mobiliser les enfants pour commémorer la fin de la guerre 14-18.
Cela fait chaud au cœur de voir que le devoir de mémoire est respecté.

C'est ainsi que sur Chaumes-en-Retz, des enfants des différentes écoles et du conseil municipal des enfants ont pu chanter *La Marseillaise*, lire des textes qu'ils avaient écrits eux-mêmes et respecter une minute de silence.

UN PROJET NUMÉRIQUE EN 2017

C'est un espace collaboratif sur le Web où **tout le monde** peut écrire, raconter, publier une photo, un document sur la commune.
C'est un **site Web**, libre, gratuit, sans publicité, alimenté par les **habitants** et les **habitantes** de Chaumes-en-Retz. Ailleurs sur le Web, des projets similaires existent déjà : Wiki-Anjou, Wiki-Brest, Wiki-Rennes,Wiki-Niort…
Ce projet est soutenu par le département de Loire-Atlantique et animé par LiberTIC.

Nous pourrons par exemple renseigner et partager :

- l'agenda des **associations**, un descriptif de chaque association ;
- **l'histoire** de la commune et des lieux-dits, des **cartes** et des **photos anciennes ;**
- des articles sur la **vie économique**, des **reportages ;**
- des **récits** et **témoignages** d'habitants et d'habitantes sous forme de textes ou de vidéos ;
- des **parcours de randonnées**, un inventaire du **patrimoine ;**
- des graphiques sur les données de la **vie citoyenne**, le **budget** de la commune.

Pour écrire ensemble, faire un récit, partager, créer des cartes, des ateliers participatifs auront lieu du 27 février 2017 au 7 avril 2017.

CHAUMES EN COMMUNS
Écrivez
Cartographiez
Partagez
Diffusez

Permanences en mairie :
1/02 et 4/02
(Plus d'infos prochainement sur www.chaumesenretz.fr)

AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

La commune s'occupe toujours de proposer aux élèves des écoles publiques du secteur d'Arthon-La Sicaudais des activités sur le temps des aménagements des rythmes scolaires.
L'équipe municipale a proposé aux enfants de venir déguisés le 3 novembre 2016. Les enfants ont pu participer à leur atelier et manger en tenue de fée, de monstre ou de fantôme au restaurant scolaire d'Arthon en Retz.

AFFICHAGE LIBRE

Sur le parking de l'aire de covoiturage (entrée du bourg, secteur de Chéméré) a été installé un panneau destiné à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité des manifestations associatives sans but lucratif.
Cette nouvelle surface contribue à garantir la liberté d'expression et va permettre aux associations de faire connaître leurs activités en toute légalité. Rappelons qu'il est en effet **interdit d'afficher en dehors des espaces prévus à cet effet sous peine de sanctions**.

Attention, la publicité commerciale est interdite sur ce nouveau support. Elle doit s'effectuer dans le cadre strict des surfaces consacrées à cette activité.

Réorganisation des bureaux de vote !
Plus d'infos dans le bulletin du mois d'avril...

ÉTAT CIVIL DE CHAUMES-EN-RETZ

Légende : (A), Arthon en Retz
(LS), La Sicaudais
(C), Chéméré

NAISSANCES

09/09/2016 : PORCHER Clara (C)
09/09/2016 : PORCHER Elsa (C)
13/09/2016 : MOREAU Raphaël (A)
14/09/2016 : GUILLOU Emmie (C)
19/09/2016 : LABBÉ Nino (C)
22/09/2016 : GILLET LACHEVRE Leïo (C)
26/09/2016 : DEPOND MAZAN Thibaud (C)
27/09/2016 : NICOLLE Eden (C)
11/10/2016 : BOURREAU Lucas (A)
18/10/2016 : VOYAU Mila (C)
23/10/2016 : YZIQUEL Léa (C)
29/10/2016 : LOURENÇO Cybèle (C)
31/10/2016 : COUETOUX DEPRIESTER Enzo (C)
02/11/2016 : JARNEAU Lyvia (C)
02/11/2016 : LE GOFF JOLLIVET Jules (A)
03/11/2016 : LE FORT COQUENLORGE Louise (A)
03/11/2016 : GAUTIER Mia (C)
05/11/2016 : CAILLAUD Léa (C)
07/11/2016 : SLATO Melvin (C)
13/11/2016 : PECHEUX Cloé (A)
15/11/2016 : COUILLAUD Louis (C)
15/11/2016 : COUPRIE Callie (C)
20/11/2016 : GERAY Henri (A)
21/11/2016 : BERTET Inaya (A)
22/11/2016 : GALLAIS Nino (A)
22/11/2016 : BRARD Gustave (A)
24/11/2016 : COUDRIAU Adrien (A)
30/11/2016 : ROBERT Ewen (A)
10/12/2016 : ROUSSEAU Maëlan (A)
14/12/2016 : COIGNARD Summer (A)
19/12/2016 : HAUSHALTER Éloi (A)
19/12/2016 : HAUSHALTER Romy (A)

MARIAGES

17/09/2016 : GAUTIER Morgane et PINEAU Tony (C)
24/09/2016 : SAVARY Delphine et LERAY Clément (A)
29/10/2016 : RONDINEAU Florence et LECOUTURIER Jean-Pierre (A)

DÉCÈS

06/09/2016 : BRIAND Joseph, 82 ans (C)
27/09/2016 : LERAY Jean, 78 ans (A)
03/10/2016 : RUSSON Patricia, 58 ans (A)
08/10/2016 : LÉPINE Denise, 81 ans (A)
13/10/2016 : LOSSON Jean-Marc, 64 ans (C)
21/10/2016 : PATILLON Suzanne, 87 ans (A)
01/11/2016 : TRIBOULET Pierre, 71 ans (C)
05/11/2016 : VIAUD Odette, 62 ans (A)
11/11/2016 : DOUILLARD Marcelle, 79 ans (A)
22/11/2016 : BORGNE Christianne, 94 ans (A)
30/11/2016 : PICARD Edith, 74 ans (A)
01/12/2016 : GANTIER René, 77 ans (A)
03/12/2016 : CHAPELIER Marceau, 78 ans (A)
05/12/2016 : TRUFER Jacques, 59 ans (A)
13/12/2016 : DAGONEAU Muguette, 70 ans (C)
17/12/2016 : GOUY Jean, 85 ans (C)

MOBHILIS

Projet de schéma de déplacements doux

La commune s'inscrit dans l'étude et la programmation d'un réseau de voies douces pour faciliter les déplacements quotidiens d'une façon sécurisée.

Le cabinet Mobhilis, recruté pour accompagner ce travail, se veut participatif dans sa démarche.

Après une phase de diagnostic, un groupe de travail sera constitué et chacun pourra y trouver sa place afin de définir des circuits qui permettront à tous de circuler à pied, en vélo, en trottinette ou rollers dans des couloirs aménagés à cet effet.

Ce travail commencera en février-mars 2017.
Nous ne manquerons pas d'inviter à cette étude les associations.

Les habitants qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire aux accueils des mairies.

LE RETOUR DE LA STATUE

Depuis fin novembre, vous pouvez de nouveau admirer la statue de Francine Toulemonde, à l'entrée de la rue de la Blanche. Cette statue commandée à l'occasion du passage du Tour de France à Chéméré, lors de la 3e étape de 2011, est un hommage à cinq vainqueurs historiques de la Grande Boucle.

Les jeunes Calmétiens à l'honneur !

LUDOVIC AVRIL

Ludovic Avril étudie au lycée professionnel « Le pinier neuf » à Beaupréau pour devenir technicien du froid et du conditionnement d'air (bac professionnel).

La médaille d'argent Départementale et une médaille régionale lui ont été décernées.

Il continuera pour obtenir un BTS effectué en alternance.

CHRISTOPHER FRUCTUS

Christopher a débuté il y a maintenant 2 ans dans la société *Aircia Rolland* à Chauvé. Ne voulant pas être dans les bureaux ou en usine, il s'est lancé dans un travail d'extérieur. Après quelques stages pour découvrir le métier de maçon, il a débuté son CAP il y a 2 ans qu'il a obtenu. En parallèle, il a passé le concours du meilleur apprenti où il a obtenu la médaille de bronze. Pour finir, que serait tout ça si son maître de stage n'était pas là ?

Remerciements à MM. Denis et Baptiste Rolland qui ont pris Christopher sous leur aile ainsi que l'équipe du CFA de Saint-Brévin qui n'a jamais douté de Christopher depuis le début de sa formation.

Maintenant, bonne chance !!

ANTHONY CHARRON

Suite à 2 stages en plomberie, Anthony décide de se diriger vers ce métier. Apprenti chez Jean-Jacques Foucher à Saint-Cyr-en-Retz, celui-ci lui laisse beaucoup d'autonomie. Entouré d'une solide équipe d'ouvriers, Anthony progresse.

Il suit ses cours à Angers, dans la maison des Compagnons du Tour de France. Il se présente au concours du meilleur apprenti à l'issue duquel il décroche la médaille d'or et s'engage sur le Tour de France.

THÉO RATICHAUX

Licencié au club du Guidon Machecoulais, Théo Ratichaux remporte 18 victoires sur route sur la saison 2016, avec plusieurs titres :

►champion départemental sur route et du contre-la-montre individuel ;
►champion départemental sur piste ;
►un titre de champion régional sur piste ;
►3e sur route régional ;
►il a fait partie de la sélection du Trophée de France des jeunes cyclistes et termine 1er avec l'équipe Pays de la Loire ;
►enfin, il se bat sur 6 manches au Challenge Voeckler en Vendée et finit la saison avec le maillot jaune !

EDWARD KUGLER RACONTE SON ENFANCE EN LIBERTÉ

À seulement 26 ans, Edward Kugler se raconte dans le livre, *Une enfance en liberté*. Un livre écrit avec l'aide d'Hervé Leprévost, écrivain public à Chaumes-en-Retz, dans lequel celui que tout le monde appelle Eddy retrace son parcours, de sa naissance en Roumanie à sa vie actuelle. « Je suis né en juillet 1990, dans la Roumanie de « ***l'après-Ceausescu, le dictateur*** », confie Eddy. Avec ses mots, dans un ouvrage agrémenté d'une cinquantaine de photos, Eddy raconte sa jeunesse insouciante, en liberté, puis son départ soudain pour la France.

Aujourd'hui habitant de Chaumes-en-Retz, Eddy a obtenu la nationalité française, il travaille, et parle de son avenir, de ses projets. Attaché à la Roumanie de son enfance comme à la France qui l'a vu grandir, Eddy désire poursuivre la découverte du monde et la conquête de nouveaux amis…

VILLE DE Chaumes en-Retz

UN NOUVEAU LOGO POUR CHAUMES-EN-RETZ !

Après 9 mois de collaboration avec Jordane Dupin, graphiste natif de Chaumes-en-Retz, la commission communication a soumis à l'avis du conseil municipal du 19 décembre 2016 son nouveau logo.

Pour aboutir à ce résultat, les 46 conseillers municipaux ont effectué, en amont, un choix de couleurs et ont été questionnés sur les valeurs que devait dégager le futur logo.

Les couleurs se sont imposées comme une évidence et comme le reflet de l'aspect « nature » de notre commune : le jaune/orangé rappelle la pierre de Chaumes tandis que le bleu évoque l'eau (canal de Haute-Perche et La Blanche).
Les thèmes à retranscrire à l'unanimité après cette consultation sont le dynamisme, l'harmonie (ensemble, fusion) et la fraternité/égalité/alliance.

Une soixantaine de propositions plus tard, le visuel retenu propose un logo dynamique et élancé ; l'initiale de « Chaumes » a été travaillée de manière à évoquer le côté ambitieux d'une commune qui va de l'avant.

On peut y remarquer une double face : la partie intérieure bleue évoque le passé, Arthon-en-Retz et Chéméré, et la partie extérieure jaune-orangé représente le futur, Chaumes-en-Retz.

Un travail typographique a été réalisé pour l'occasion, mettant en avant l'idée d'une commune stable et sereine, mais toujours en quête d'innovation et de progrès pour ses habitants.

DÉPÔT DE PAIN À LA SICAUDAIS

Depuis le 21/11 un dépôt de pain est ouvert à l'agence postale de La Sicaudais :

du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 45.

➡ ZIM-AIDE

Cette association a été créée pour permettre l'amélioration du cadre de vie (que ce soit au quotidien ou lors d'événements particuliers) de ces adolescents atteints de maladies incurables.

L'association s'engage à assurer le fonctionnement démocratique de ses organes, la transparence de sa gestion et la liberté d'opinion, et à respecter les droits de la défense, en particulier des membres faisant l'objet d'une mesure de radiation ou d'exclusion.

L'association s'interdit toute discrimination illégale en permettant plus particulièrement l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes de l'association.

Siège social : 26 avenue des acacias.
Renseignements : Nicolas Boiveau, 06 17 62 07 13.

MARICA BLAGOJEVIC

Auto-entrepreneur depuis avril 2016, Marica est magnétiseuse (soigne par les mains, traite les vers, arrête le feu, soulage les douleurs et est éveilleuse de dons).

Renseignements : consultation à domicile, 48 rue du Béziau à Chaumes-en-Retz, secteur Chéméré au 06 86 45 83 38.

MARCHÉ NOCTURNE

À partir du printemps 2017, un marché nocturne se tiendra tous les vendredis de 16 h à 20 h sur la place du Relais (place du haut du bourg, secteur Arthon).
De nombreux commerçants vous accueilleront pour vous servir et répondre à vos besoins.
La date précise sera communiquée via le site internet.
Vous pourrez y retrouver vos commerçants présents sur le marché du secteur de Chéméré, qui par ailleurs restera en place le mardi matin.

UNE NOUVELLE INFIRMIÈRE

Le cabinet infirmier Masseron-Savary, 8 rue de Nantes, secteur Chéméré, vous informe du départ de Sabrina le 31 décembre 2016.
Son remplacement est effectif dès le 1er janvier 2017 par **Virginie Senard.**
Professionnelle expérimentée du milieu hospitalier et extra-hospitalier, elle devient la nouvelle collaboratrice de Damien Savary au sein du cabinet.
Pour tout soin au cabinet, à domicile ou tout autre renseignement, veuillez les contacter au 06 79 08 09 12.

COUTURIÈRE DEPUIS PLUS DE 20 ANS...

...Auto-entrepreneur depuis octobre 2015, Martine Thoralin est installée sur notre commune de Chaumes-en-Retz, au 16 bis rue du Pré Pichaud, secteur Arthon en Retz.

Elle réalise pour vous des retouches, des vêtements sur mesure, de la couture d'ameublement : rideaux, housses de coussins pour salons de jardin, mobil home, bateaux… et également des créations plus personnelles comme des pochettes, des sacs en cuir que l'on peut voir sur son compte Facebook : ***pochette-sac-etc...***

En janvier 2017, Martine va organiser des cours de couture aux enfants. Elle se déplace au besoin chez vous.

Renseignements :
06 47 60 17 65, ***martine.thoralin@orange.fr.***

UNE LAVERIE PRÈS DE LA PLACE DU MARCHAS

Une nouvelle laverie (située rue de Saint-Cyr, près de la place du Marchas), a ouvert ses portes au mois d'octobre. Elle met à disposition **3 machines à laver de 8 kg, 2 machines à laver de 18 kg, 2 sèche-linge de 13 kg et 1 sèche-linge de 18 kg.**

Le fonctionnement est entièrement automatique et le paiement peut se faire par carte bancaire ou en espèces. Un distributeur de lessive et d'adoucissant est également à disposition.

Le prix d'un lavage pour une machine de 8 kg est de 4 € et de 9 € pour la machine de 18 kg. Le sèche-linge 13 kg est tarifé 1 € pour 9 min. et celui de 18 kg est tarifé 1,20 € pour 9 min. Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 19 h 30 et le dimanche de 8 h à 12 h 30.

WAVE OF WOOD

Osez le naturel fabriqué à Chaumes-en-Retz !

WAVE OF WOOD c'est d'abord une histoire d'amitié de plus de 10 ans entre Sébastien Bourdon, opticien gérant du magasin *Kiavue Optic'A* de Chaumes-en-Retz, et Antoine Gouviac, opticien, aujourd'hui entièrement dédiée à la réalisation et à la vente des montures.

Crédit photo : COURRIER DU PAYS DE RETZ

Après une période d'environ 2 ans de recherches et de prototypes, les deux jeunes trentenaires se sont lancés dans la création de leur collection de montures optiques et solaires en bois.

Leur démarche est éco-responsable. Tout d'abord avec l'utilisation de bois normés PEFC et FSC qui garantissent une non déforestation intensive.

Les essences sont achetées en Vendée chez *Essarbois*. Ils utilisent des essences du monde entier (chêne, hêtre, frêne olivier, mais aussi palissandre, ébène blanc, ébène vert…). Pour les verres, ils ont choisi *Novacel, troisième verrier mondial*, comme partenaire, qui leur garantit une fabrication 100 % française.

Aucune sous-traitance n'est accordée dans la réalisation des montures, tout se passe dans l'atelier de Chaumes-en-Retz.
Avec cette éthique, ils ont développé une collection de 16 formes différentes, chacune déclinée en minimum 4 essences de bois, optiques et solaires.

Wave of Wood est aujourd'hui commercialisé dans une vingtaine de magasins partout en France (Bordeaux, Marseille, Juan-les-Pins, Laval, Tours, Nantes… et Chaumes-en-Retz bien sûr !). De nombreux guests ont fait confiance à WoW, tels que Joey Starr, le groupe Tryo, les Ogres de Barback, mais aussi Cécilia Pascale (participante à The Voice), Kim Jey (chanteuse)…

WAVE OF WOOD OPTIC, zone du Butai, Chaumes-en-Retz, 02 40 21 02 12,
waveofwood@yahoo.com, *www.waveofwood.com.*

RETZEMBAL

Fabrication d'emballage bois

Valentin Regnier, originaire du Pays de Retz, a choisi de créer l'entreprise Retzembal à Chaumes-en-Retz en mars 2016.

Rejoint depuis par son associé, David Hallereau, ils sont tous deux récemment diplômés de l'école d'ingénieur du CESI de Saint-Nazaire. Le développement, conforme à leurs prévisions, de l'entreprise leur a permis d'embaucher depuis début novembre leur premier salarié en CDI, Denis Bourreau un jeune résident de Chaumes-en-Retz.

L'entreprise est spécialisée dans la conception et la fabrication des emballages en bois sur mesure/palettes, palettes à dosseret, palettes à chevalet, caisses, rolls ou toutes options à la demande du client. Ces produits sont destinés à un grand nombre d'entreprises puisque près de 95 % des marchandises transitent sur palette.

Les clients sont nombreux et proviennent de diverses activités : fabrication de fenêtres, portes, douches, garde-corps, vitrages, pompes à chaleur, etc. L'objectif de l'entreprise Retzembal est de proposer à ses clients des solutions personnalisées qui répondent parfaitement à leurs besoins et de fournir ses produits sur un circuit court avec la réactivité et la qualité nécessaire à l'industrie d'aujourd'hui. Les ambitions des créateurs sont grandes et l'année 2017 sera synonyme de croissance et d'embauche pour l'entreprise Retzembal.

Pour toutes vos demandes :
Tél. 07 71 69 07 29
Mail : valentin.regnier@retzembal.fr
Site : http://www.retzembal.fr
rue du four à chaux, arthon en retz,
44320 Chaumes-en-Retz

COORDONNÉES
Bibliothèque « le Marque-page »
tél. 02.40.21.30.37
10, rue de Pornic, Chéméré,
44680 Chaumes-en-Retz

HORAIRES D'OUVERTURE
Mardi, 16H30-17H30
Mercredi, 11H-12H et 16H30-17H30
Samedi, 10H-12H
Dimanche, 11H-12H

BIBLIOTHÈQUE « LE MARQUE-PAGE »

Animations

Heure du conte et des histoires
(enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 8 ans)
1 mercredi/mois, 15 h 30 - **Entrée gratuite.**

Sélection des livres

Les bénévoles de la bibliothèque invitent régulièrement les lecteurs à participer au choix des livres achetés. Il suffit de faire une petite liste de quelques ouvrages que vous aimeriez retrouver sur les étagères du Marque-Page (romans, recueils de nouvelles, documentaires, romans policiers, romans régionaux).

►*Faites parvenir vos idées directement à la bibliothèque, par mail ou, mieux encore, participez à la réunion de sélection. Guettez le moment du prochain rendez-vous (affiches, messagerie), n'hésitez pas !*

Prix de littérature jeunesse

Outre le prix « *Lire ici et là* » de la bibliothèque départementale adressé aux enfants de CE2/CM1, la bibliothèque participe cette année au **Prix des petits lecteurs du bord de mer.**

Ce prix, initié par la librairie l'Embellie de La Bernerie, s'adresse aux enfants de 3 à 7 ans. Six albums seront présentés aux élèves de GS/CP des deux écoles de Chéméré dans le cadre de l'accueil des classes. Les enfants pourront aussi découvrir ces livres lors de l'heure des histoires, un mercredi par mois, à partir de janvier.

Un vote aura lieu fin avril et nous aurons peut-être la chance de rencontrer l'auteur ou l'illustrateur lauréat.

Magazines

Vous pouvez emprunter ou feuilleter sur place : *Grands Reportages, Psychologies, Lire, L'Ami des jardins, Ça m'intéresse, Esprit d'ici, Vivre Bio, Parents…*

Consultez régulièrement le site internet de Chaumes-en-Retz pour connaître les nouveautés et les animations proposées par les bénévoles de la bibliothèque.

ADMR DE CHAUMES-EN-RETZ

2 équipes de bénévoles a votre service pour les secteurs d'Arthon en Retz et de Chéméré

LA PARTICULARITÉ DE L'ADMR

►Le bénévole prend le temps de vous écouter et de vous apporter les renseignements utiles.
Il étudie avec vous les services dont vous avez besoin et constitue votre dossier.
Il organise sans attendre toutes les interventions.
Il reste à l'écoute de vos besoins.
►Nos professionnels prennent le relais.
Ils sont salariés de l'association et assurent les services à domicile.
Leur service est continu même en cas d'absence de l'employée habituelle.

La Maison des services du Pays de Retz

UN DE NOS SERVICES PEUT VOUS CHANGER LA VIE !

L'aide à la personne(*) :
l'aide à la toilette, à l'habillage ou au déshabillage, Installation et mobilisation, l'aide aux repas, le transport chez le médecin…
L'aide ménagère(*) :
l'entretien du logement, du linge, les courses…
L'aide a la famille :
avant et après naissance, la garde périscolaire, en cas de surcharge de travail, en cas de séparation ou décès de l'un des parents…, participation de la CAF ou de la MSA, le tarif horaire est calculé selon le quotient familial.

CES SERVICES SONT DÉDUCTIBLES DE VOS IMPÔTS

Le paiement peut se faire par chèques emploi service (CESU).
(*) : *Suivant le cas, prise en charge par votre caisse de retraite, par le conseil départemental, en fonction de vos besoins et de vos revenus.*

En cas d'hospitalisation, pensez à faire une demande de prise en charge auprès de votre mutuelle afin de bénéficier d'une aide à domicile dans les meilleures conditions. Si besoin, contactez-nous à la Maison des services du Pays de Retz au 02 40 64 35 38.

ANIMATION SPORTIVE DÉPARTEMENTALE À CHAUMES-EN-RETZ, (CHÉMÉRÉ)

L'école Multisports s'adresse aux enfants de 7 à 14 ans et a lieu :

- le vendredi de 16 h 30 à 17 h 45 pour les CE1 ;
- et de 17 h 45 à 19 h pour les CE2-CM1-CM2.

Elle permet la découverte d'une multitude de disciplines différentes de septembre à juin (10 €/an).

Elle prépare ainsi les enfants à l'entrée dans le milieu associatif et leur donne la possibilité de choisir l'activité de leur choix. C'est un véritable tremplin vers les clubs !

Des offres de stages sportifs vous seront également proposées à l'occasion des vacances scolaires.

Inscription, ***www.loireatlantique.fr*** *(rubrique « Sport ») - Contact : Thomas Brin, 06 86 45 82 78,* ***thomas.brin@loire-atlantique.fr.***

UNION DES RETRAITÉS ARTHONNAIS

Nos adhérents aiment se rencontrer, échanger, se soutenir, rire, jouer, se divertir, se cultiver… bref, toujours vifs et jeunes d'esprit !

L'association leur propose, tous les ans :

- des sorties, avec nos amis de la Sicaudais ;
- des repas conviviaux ;
- et 1 jeudi sur 2 une rencontre à la salle des Tamaris où ils peuvent jouer (belote, aluettes, scrabble, triomino, boules, travaux manuels…).

Ces activités correspondent aux souhaits des adhérents actuels. Mais si vous nous rejoignez, il est toujours possible d'innover, de mettre en place de nouvelles activités avec vous et selon votre projet.

N'hésitez pas à nous contacter :
Marie-Françoise Janneau, présidente, 02 40 21 38 51, Marie-Odile Renaudin, secrétaire, 02 40 24 63 36.

TERRE DE VIE A 40 ANS

L'association de la place de l'Aqueduc a 40 ans cette année, 40 ans au service des enfants les plus pauvres de la planète...

En septembre, pour témoigner des actions faites dans différents pays, Terre de Vie a reçu plusieurs partenaires avec qui l'association travaille depuis de nombreuses années :

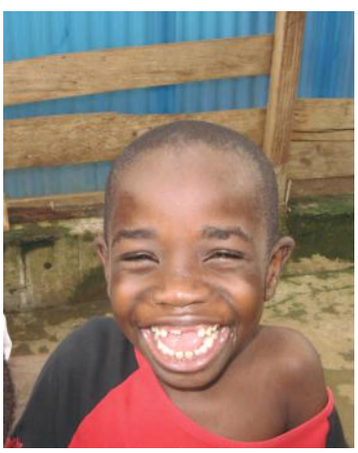

- **Clémence SANON** est Burkinabée, responsable d'une action de développement villageois, avec scolarisation, dispensaire, kiné, animation rurale. Il s'agit à la fois de récupérer des enfants dénutris et de lutter pour empêcher les promoteurs de prendre les terres dont les agriculteurs ont besoin pour se nourrir, de soigner les enfants et les personnes qui sont malades et donner les conseils pour les équilibres nutritionnels qui font qu'on est en bonne santé.

- **Boubacar TOURÉ** lui, est Malien, et éducateur de rue. Il sait, parce qu'il a souvent assisté à des « résurrections » qu'un jeune dans la rue, peut s'enfoncer dans la drogue, la violence, et la mort. Il faut oser aller au-devant de lui, lui tendre la main, accepter de parler, gagner sa confiance, écouter ses problèmes, et souvent le jeune peut manifester une envie de s'en sortir. À ce moment, on doit lui proposer des ouvertures, un avenir, un travail, un retour dans sa famille, et aussi sensibiliser les personnes du quartier pour les faire entrer dans la démarche et ainsi démultiplier l'action et se faire connaître pour que les pouvoir publics puissent aussi se mobiliser auprès de ces jeunes.

- **Sabine-Marie GLÈLÈ** est Béninoise. Elle a commencé il y a une vingtaine d'années à accueillir 2 ou 3 jeunes abandonnés parce que très handicapés. Ils sont une vingtaine maintenant. Avec une petite équipe de jeunes femmes, elles assurent une présence de chaque instant auprès d'eux, tenant compte des problèmes de chacun, avec son traitement médical, certains étant grabataires. Toute cette petite communauté vit au jour le jour, au rythme des jeunes, et ce qui frappe le plus, c'est l'ambiance de joie de tous les instants qui règne.

Ce sont là 3 des 12 partenaires que Terre de Vie soutient à travers le monde, du Liban au Pérou, du Sénégal au Sri Lanka, toujours au service de l'enfant qui souffre, quel qu'il soit, et où qu'il soit. Des partenaires qui font un travail souvent à mains nues, mais qui savent mobiliser leur entourage, avec beaucoup de courage et de dynamisme. C'est pour cela que Terre de Vie les soutient, et c'est pour eux que Terre de Vie recherche des financements, mêmes petits, puisqu'ils sont toujours reversés à 100 % sur place.

Renseignements : Terre de Vie, 48 Place de l'Aqueduc, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz - Site : ***www.terre-de-vie.info – terredevie@free.fr - 02 40 21 15 16.***

USC PÉTANQUE

Nous fêtons cette année notre 5e anniversaire et au regard du chemin parcouru depuis la création, nous sommes heureux et fiers d'avoir fait de notre association l'espace et le rendez-vous de l'amitié et de la convivialité.

Ainsi nous participons modestement au tissu social indispensable à la vie d'une commune faisant se retrouver jeunes et moins jeunes.

À l'heure ou vous aurez ce bulletin municipal entre les mains, notre assemblée générale sera passée de quelques jours, mais nous pouvons d'ores et déjà vous informer que nous sommes en effectif croissant et que **70 adhérents dont 10 femmes** constituent notre association !

Quand la « pétanque loisir » est structurée et organisée, c'est un plaisir pour tout le monde de se retrouver 2 fois par semaine dans une bonne ambiance.
Nous sommes ouverts sur l'extérieur et de ce fait nous organisons des rencontres amicales avec les communes voisines.

Nous disposons d'un très beau boulodrome et fin 2016 nous avons recouvert de pierres et de graviers une partie de notre aire de jeu, cela met un peu de piment dans nos parties. Nous jouons donc sur deux surfaces différentes, nous permettant ainsi de progresser.

Venez nous rendre visite le mardi ou le samedi à partir de 13 h 45 au stade de la Pacauderie. Vous aurez la possibilité de faire un essai sans vous engager (mais attention essayer c'est l'adopter...). À ce jour nous n'avons eu que des essais concluants !!

Le montant de l'adhésion pour l'année est de 15 €.
Renseignements : Michel Robinault, 02 40 82 16 61 - Bernard Loirat, 06 32 40 17 69 - Daniel Lancien, 02 40 21 38 01.

PÉTANQUE ARTHONNAISE

Le club « pétanque arthonnaise » a été créé en mars 2016 sans subvention et compte désormais une vingtaine d'adhérents (13 licenciés, dont 2 féminines).
Les compétitions débuteront en février 2017 et le club s'est engagé auprès de la fédération en inscrivant une équipe en coupe de France, une équipe en coupe du district et une équipe en championnat des clubs.

Chaque équipe est composée de 6 joueurs qui seront formés tout au long de la saison suivant leurs motivations, leurs compétences, et leur disponibilité.

Dès aujourd'hui et tout au long de l'année 2017, vous pouvez adhérer au club en prenant :
- soit une carte de membre (25 € l'année) pour profiter des entraînements, ateliers de tir et de points mis en place ainsi que des concours de sociétaires internes au club ;
- soit une licence (45 € l'année), qui donne accès aux compétitions, assurance, entraînements avec ateliers et concours de sociétaires !

Les entraînements se déroulent sur le terrain d'Haute-Perche à partir du 11 janvier 2017 aux horaires suivants : 18h-21h le mercredi, 19h – 22h le vendredi.

Le bureau : Jean-Bernard Hautcoeur, président – David Desanglois, trésorier – Christelle Desanglois, secrétaire.

DE FIL EN AIGUILLE

Au 5 rue de Pornic (près de la mairie de Chaumes-en-Retz), Nelly, Louisette et Marie-Annick animent les ateliers de couture, une semaine sur deux, le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et le mardi de 20 h à 22h 30.
La cotisation à ces sessions, ouvertes aux débutantes comme aux couturières confirmées, est de 70 € pour l'année. Pour 21 €, un « pack 3 cours » permet de bénéficier de 3 séances, à prendre dans la saison.

Renseignements et réservations (au local, lors des cours) :
Marie-Paule Leray, 02 40 64 88 38 - Angélina Jourdan, 06 81 71 25 11.

BEAU DÉBUT DE SAISON POUR LES FOULÉES DE CHAUMES-EN-RETZ

Le club de course à pied, *Les Foulées de Chaumes-en-Retz*, a véritablement réussi un beau début de saison, avec de beaux exploits sportifs à l'actif de 3 des adhérents :

►**Marie-Annick BOUCARD** revient du marathon de New York avec un temps de 3 h 39 (photo) !
►**Fabien VRIGNON** a réalisé les 100 km de Millau en 12 h 35,
►**Olivier COLLIN** revient du marathon de La Rochelle avec un chrono de 3 h 38.

De beaux résultats pour le club dont les 36 adhérents (18 hommes, 18 femmes) seront à nouveau présents dans de nombreuses compétitions, sur des distances variées, tout au long de l'année 2017.
Mais ces résultats ne doivent pas cacher l'objectif premier de l'association, qui est de proposer à tous, confirmés ou moins confirmés, la possibilité de pratiquer la course à pied. Le groupe se scinde en plusieurs pelotons permettant à chacun de trouver un rythme et une distance correspondant à ses possibilités et ses envies.

Les rendez-vous ont lieu chaque dimanche matin, à 10 h, à l'entrée du parc de loisirs de Chéméré, côté pont, pour une sortie dans la bonne humeur. Une sortie est également proposée en semaine, pour des exercices plus spécifiques, permettant de travailler la vitesse, la récupération, les étirements… De plus, les coureurs les plus expérimentés sont présents, pour encourager, guider, donner des conseils aux nouveaux.

Tout est réuni pour que cette nouvelle année soit donc une bonne année sportive ! Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année et profiter librement d'une sortie d'essai.
Pour finir, nous vous souhaitons à toutes et tous, nos vœux de bonheur et de santé pour 2017, et une belle année sportive !

Les Foulées de Chaumes en Retz - Président : Fabien Vrignon - 06 56 85 34 76

USC COUNTRY

Nous avons commencé l'année 2016-2017 et nous comptons 62 adhérents au total !
Pour le détail, cela fait 43 « débutants » et 19 « novices ou plus ».
Comme chaque année, nous avons organisé un bal country qui s'est déroulé le 13 novembre 2016.

Pour info, notre prochain bal aura lieu le 1er avril 2017, mais rassurez-vous, ce n'est pas un poisson d'avril !

MINISPORT/ZUMBA UN NOUVEAU BUREAU

À l'issue de l'assemblée générale du 20 octobre, trois candidates ont été élues à l'unanimité et viennent renouveler le bureau de la section mini-sport-zumba : Séverine Larquemin-Sieffert (nouvelle présidente), Amélie Crespin (secrétaire) et Emmanuelle Lancien (trésorière).

SECTION DANSE DE L'ÉTOILE ARTHONNAISE

La saison de danse 2015-2016 s'est achevée avec des portes ouvertes au public à la salle du théâtre, le 11 juin et la nouvelle saison a démarré la 2ème quinzaine de septembre. Valentin, professeur de danse diplômé d'État, est salarié de l'Étoile arthonnaise depuis 6 ans. La section enregistre de nouveau cette saison une baisse de ses effectifs.

6 cours de danse, pour les soixante élèves en modern jazz, ont été mis en place sur les journées du mercredi, du jeudi et du vendredi avec un cours pour les jeunes élèves de 4 et 5 ans, un cours pour les 6 et 7 ans, un cours pour les 10 à 12 ans, un cours pour les 14-15 ans, un cours pour les élèves confirmés à partir de 16 ans et un cours pour les adultes. Valentin intervient sur les temps d'aménagements des rythmes scolaires proposées aux élèves des écoles Jean Monnet et Charles Perrault. Les familles ont pu assister en décembre à un cours de leurs enfants, salle des Tamaris, l'occasion pour le professeur de se présenter et d'indiquer le contenu des cours. La section a ouvert un cours de stretching à destination des jeunes à partir de 12 ans et des adultes et à ce jour, la section enregistre uniquement des inscriptions adultes. Les inscriptions dans les cours de danse et de stretching sont encore possibles. Des portes ouvertes au public seront proposées le samedi 17 juin après-midi à la salle du théâtre arthonnais, afin que les familles puissent constater les progrès effectués par les élèves. Les nouvelles inscriptions et les réinscriptions seront prises ce jour-là. Une initiation gratuite sera proposée aux enfants, animée par Valentin, le jeudi 22 et le vendredi 23 juin.
Marie-Dominique Allainmat dispense des cours de claquettes, trois lundis par mois durant 2 heures à un petit groupe d'élèves. Un cours pour les débutants à partir de 16 ans sera proposé chaque lundi, sauf pendant les vacances scolaires, à partir de la rentrée de septembre.
La section propose également tout au long de la saison des stages en modern jazz, danse orientale, fusion et flamenco pour débutants-initiés et avancés, ouverts à tous.

Tous nos vœux de bonne et heureuse année 2017 !

Composition du bureau :
présidente, Sylvie Zentar : 02 40 21 27 60, sylvie.zentar@orange.fr - trésorière : Marie-Thérèse Guihot – secrétaire : Isabelle Dubourg – membres : Caroline Coeffic et Annie Jaunet.

FOOTPLUS

L'année se termine, dans le froid, et l'on repense aux échanges chaleureux que nous avons eu lors de la réception de nos amis allemands lors du week-end de la Pentecôte 2016 !

Ce 27e échange durant lequel 50 amis allemands (dont 50 % de femmes) ont fait la route pour partager de bons moments. Lors de l'arrivée, nous nous sommes vu offrir un magnifique banc en chêne, qui a sa place aujourd'hui à la salle Ellipse. Beau symbole de la longévité et solidité de l'amitié entre nos 2 communes et associations. La mairie de Chaumes-en-Retz a pu présenter notre nouvelle commune et ses évolutions.

Le samedi nous avons visité le Château du Coing à Saint Fiacre, puis nous nous sommes baladés dans Clisson, pour terminer par une soirée dansante. Après un dimanche matin en famille, nous nous sommes retrouvés pour un tournoi amical et un dîner dansant dans une superbe ambiance. Le départ du lundi matin fut plein d'émotions, mais avec la certitude de se revoir en Allemagne lors du week-end de la Pentecôte 2017.

Depuis 27 ans, de belles amitiés se sont formées, toutes générations confondues. Français et Allemands se voient dans l'année pour les vacances, pour des mariages, pour le plaisir ! La participation des habitants de Chaumes-en-Retz et des alentours grandit chaque année, dans une magnifique ambiance. Merci à tous pour votre participation.
FootPlus organise comme chaque année 2 concours de palets les **10/12/16** et **11/02/17**, ainsi qu'un dîner dansant le **11/03/17**. Au plaisir de vous y retrouver !

LE BUREAU FOOTPLUS

USC BILLARD FRANÇAIS

La section « billard français » de l'USC compte une trentaine d'adhérents, ceux-ci pratiquent leur loisir dans un local spécifique mis à leur disposition par la commune : La salle de la « carambole », sise rue de Pornic, Chéméré. Elle est ainsi accessible à tout moment aux billardistes qui peuvent s'exercer et se rencontrer selon leur bon vouloir.

À côté de la pratique « loisir », le rattachement à la fédération française de billard français permet, pour ceux qui le souhaitent, de participer aux différents championnats officiels, en individuel ou en collectif. Il existe notamment une équipe « vétérans » très active ! La partie « loisir » reste cependant le cœur du club.

Le côté convivial est privilégié et, pour ce faire, à côté des rencontres libres, sans aucun formalisme, sont organisés en interne un championnat, et quatre coupes : « libre », « à la bande », « trois bandes » et « casin ».

Jeunes et moins jeunes, venez découvrir, sans engagement initial et sans matériel (celui-ci est mis gratuitement à disposition), le billard français, en prenant contact avec le président de la section : Joseph Garriou, 06 72 98 25 02.

FESTIVAL DES 4 Z'A

La 25e édition du Festival des 4 Z'A se déroulera au complexe sportif (salles des Tamaris et des Genêts, Arthon en Retz) du Samedi 4 au Dimanche 12 mars 2017.

Ce festival est une exposition originale de peintures, sculptures, photos, dessins… organisée par les amicales laïques d'Arthon, Bourgneuf, La Bernerie, et Les Moutiers-en-Retz. Elle rassemble les œuvres d'une trentaine d'artistes locaux confirmés et amateurs ainsi que les créations des élèves des écoles publiques des 4 communes, d'ateliers de peinture et de centres de loisirs.
Elle change de commune tous les ans :
De Chaumes-en-Retz en 2017, elle ira à Bourgneuf (commune de Villeneuve-en-Retz) en 2018 puis aux Moutiers en 2019 et, pour terminer le cycle à La Bernerie en 2020.

En 2021, un nouveau cycle s'enclenchera à moins que les regroupements de communes n'aient changé les choses ! Les aides des municipalités et les inscriptions des artistes nous permettent de ne pas faire payer l'entrée et de financer le transport des élèves des écoles qui participent pour qu'ils puissent visiter l'exposition.

TOM NOËL EST LE NOUVEL ARBITRE DE L'ARCHE FC

Âgé de 14 ans, il vient d'obtenir son examen d'arbitre de football.

Il a donné ses premiers coups de sifflet officiels lors d'un tournoi U17, à Rezé, et arbitré son premier match de championnat, à Donges, en U15.

Jusqu'à la fin de saison, ses prestations seront régulièrement supervisées par des membres du district, afin de valider son diplôme d'arbitre stagiaire en arbitre officiel. ***« Je suis joueur au sein de l'Arche depuis l'âge de 7 ans. Actuellement, je joue en U15. À l'entraînement, les dirigeants ont demandé des volontaires pour arbitrer les U11, je me suis proposé et j'ai bien aimé »***, confie Tom Noël.

Il se renseigne alors auprès de la direction du club, afin de suivre une formation d'arbitre. ***« J'ai suivi un stage de 3 jours à Saint-Sébastien, avec théorie et pratique et une épreuve physique déterminante »***, explique Tom. Il a disposé ensuite d'une semaine pour réviser les lois du jeu, avant l'examen, le samedi suivant, à La-Chapelle-sur-Erdre.

Lauréat de cet examen, il a débuté l'arbitrage, samedi dernier, de joueurs U17, dans un tournoi permettant de se qualifier pour l'international cadet de Rezé. Samedi 5 novembre, pour son premier arbitrage officiel d'un match de championnat, son papa Fabien était présent.

L'Arche FC se réjouit de disposer d'un nouvel arbitre, qui sera conseillé au sein du club par Pierre Voyau, ancien arbitre officiel.

BONNE ANNÉE 2017 AVEC L'ARCHE FC

Né de la fusion des clubs de Chéméré et Arthon, L'Arche FC était devenu le club de foot de ces 2 communes.

Aujourd'hui, L'Arche FC est le club de foot de la commune nouvelle, Chaumes-en-Retz…
Des changements au fil des années, mais toujours le même objectif, permettre à tous de pratiquer le football, de progresser dans le respect des règles, des dirigeants, de l'adversaire et de se construire de beaux souvenirs en jaune et bleu !
Le club est une grande famille, il rassemble forcément les joueurs, les supporters, notre entraîneur pour toutes les catégories, Sébastien CABAT, et tous les dirigeants, les accompagnateurs, les éducateurs…

Et puis il y a tous les autres bénévoles : ceux qui s'occupent du matériel, des équipements, les membres du bureau, ceux qui gèrent le bar, la restauration, l'accueil des compétiteurs et spectateurs, les traceurs de terrains, ceux qui viennent entretenir les vestiaires…
Nous n'oublions pas la municipalité, pour son soutien, pour l'entretien des terrains des Chaumes et de la Pacauderie, et qui s'efforce de répondre favorablement à nos demandes pour améliorer le quotidien des éducateurs, des bénévoles, des joueurs…
Les partenaires, présents dans notre carnet du supporter, sur les panneaux publicitaires entourant les stades, sur les maillots, sont également indispensables au bon fonctionnement du club.

Tous ces gens permettent au club de proposer un bon encadrement, de belles infrastructures, de vivre dans la convivialité, dans la passion, dans le respect de l'autre.

Et puis cette saison nous avons un nouvel arbitre, Tom, joueur U15. Merci à Tom de prendre le sifflet et merci à tous les joueurs, dirigeants, supporters, de toujours respecter l'homme en noir, sans qui le football n'existerait pas…

À toutes les personnes nommées ci-dessus et à tous les Calmétiens et Calmétiennes, nous souhaitons une excellente année 2017 !
Allez l'Arche FC !

► Renseignements : www.arche-fc.footeo.com - Jean-Georges Richeux, président, 07 82 62 26 12 - Jean-Marc Marchand, secrétaire, 06 80 07 82 33.
► Manifestations à venir : samedi 15 avril, tournoi U16/U18 - samedi 6 mai, tournoi vétéran - dimanche 7 mai, tournoi U11/U13 - jeudi 25 mai, tournoi U15 - dimanche 18 juin, tournoi seniors - samedi 24 juin, assemblée générale.

CES RETRAITÉS TRACENT LE TERRAIN DE FOOTBALL

De gauche à droite, Augustin LOUÉRAT, Hubert CHAUVELON, Pierre MICHAUD, Dominique PLANTIVE, René BRIANCEAU, Gérard BIGOT, Michel HÉRY

Chaque semaine, des retraités bénévoles viennent effectuer les traçages des terrains de football gazonnés afin d'accueillir les matchs du week-end.

Une équipe organisée et soudée composée de Pierre Michaud, Augustin Louérat et Maurice Guillot pour le complexe des Chaumes (Arthon) et Hubert Chauvelon, Gérard Bigot, Dominique Plantive, Michel Héry, René Brianceau et Gérard Vrignon pour le site de la Pacauderie (Chéméré).

Pour les 2 complexes, le traçage a lieu le vendredi après-midi, le lendemain de la tonte. Dans les deux équipes, les techniciens de la ligne blanche possèdent une solide expérience. De 5 années pour Augustin et Maurice, les petits derniers, jusqu'à plus de 18 ans pour Pierre !

Nous les remercions chaleureusement pour leur bonne humeur et leur investissement au sein de notre commune.

L'ARTHÉ COMPAGNIE DÉVOILE « L'ORIGINE DU MONDE »

« Un soir, Jean-Louis est contraint de rentrer chez lui en empruntant l'escalier car l'ascenseur est encore en panne. Mais à sa grande stupéfaction, pas le moindre essoufflement une fois arrivé devant la porte de son appartement ! Et pour cause, son cœur ne bat plus !

Est-il mort ou vivant ? Il appelle aussitôt Michel, son meilleur ami, vétérinaire, puis arrive sa femme, Valérie, mais ni l'un ni l'autre ne sont à même de lui apporter une réponse… Les 3 amis vont devoir déployer toutes les ruses pour tenter de faire repartir le cœur de ce pauvre Jean-Louis… »

Une comédie riche en rebondissements, avec un suspens présent jusqu'à la dernière réplique, et jalonnée de rires et éclats de rires !

« **L'Origine du Monde** », une comédie de Sébastien Thierry, mise en scène par Hervé Leprévost, avec, par ordre d'entrée en scène, Denis Brazeau, Jean-Philippe Leduc, Nathalie Pajot, Hervé Leprévost, Annie Jaunet.

►Théâtre d'Arthon, rue de l'église, Chaumes-en-Retz : samedi 25 février à 21 h, samedi 4 mars à 21 h, samedi 11 mars à 21 h, samedi 18 mars à 21 h, dimanche 19 mars à 15 h.

L'Arthé Compagnie vous souhaite un agréable moment de rires avec cette comédie, ainsi qu'une bonne et heureuse année à tous les habitants de Chaumes-en-Retz

Renseignements : Hervé Leprévost, 06 80 40 12 04.

LES COMPAGNONS DE LA BLANCHE

vont remonter sur scène en mars 2017.

Ils vont vous présenter une comédie de Charles Stace :
« **Bonne planque à la campagne** », c'est une comédie où quiproquos et rebondissements vous surprendront. « *Une pièce qui sent le terroir, l'action se déroule dans le monde rural où un couple de fermiers voit débarquer chez eux deux drôles de religieuses qui disent vouloir assister à la procession de la Saint-Martin. Mais en réalité, sous leurs habits de sœurs, qui sont-elles ? S'agit-il vraiment de religieuses ou sont-elles des usurpatrices ? D'autant que le fermier semble en connaître une.* »
Vous le découvrirez en venant applaudir la troupe **le vendredi 17 février, les samedis 4, 11, 18, 25 mars et 1er avril ainsi que les dimanches 12 et 26 mars 2017.**

Les Compagnons de la Blanche mettent tout en œuvre pour préparer ce nouveau spectacle à raison de 2 à 3 répétitions par semaine avec une troupe renforcée par l'arrivée de 3 nouveaux comédiens et sans oublier nos indispensables machinistes et décorateurs.

ARLEQUIN COMÉDIE

L'année 2016 se termine et nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés dans notre saison théâtrale 2016. Bien sûr, nous espérons vous retrouver tous en 2017 pour suivre Jean-Guy Maillard, auteur et metteur en scène qui, pour monter sa nouvelle pièce, fait appel à trois soi-disant « grandes comédiennes » venues d'horizons très différents. Sans oublier, évidemment, l'homme à tout faire et un peu coquin, Mario, venu en remplacement du comédien vedette absent.
« Une pièce peut en cacher une autre » de Sylvine Ferrandis est le titre de la pièce que nous aurons plaisir à jouer pour vous :
►à la salle du plan d'eau de La Sicaudais les samedi 4, 11 et 18 mars 2017 à 20 h 30 et le dimanche 12 mars 2017 à 15h ;
►au théâtre d'Arthon en Retz rue de l'Eglise les samedi 25 mars et 1er avril 2017 à 20 h 30. Le dimanche 26 mars à 15 h et une séance supplémentaire est prévue le dimanche 2 avril 2017 à 15 h au profit de l'association « ÉCLATE TA BULLE ».

Petite citation de Jean-Guy MAILLARD :
« *La vie vois-tu est une somme de certitudes et d'interrogations. Il en est de même pour le théâtre. Où commence l'imaginaire de l'auteur et où se termine la réalité ? Le théâtre reste du domaine de la magie. Il permet de croire que des personnages sont heureux ou malheureux, qu'ils s'attirent ou se déchirent, de croire tout simplement qu'ils existent. Et tout cela pour s'apercevoir à la fin qu'ils ne sont peut-être … qu'une illusion.*»

Les membres de l'association Arlequin Comédie souhaitent que cette fin d'année se déroule dans la joie, la bonne humeur et la convivialité pour tous. Que 2017 vous soit favorable. !

LA CLÉ D'OR

La clé d'or à le plaisir de vous présenter son nouveau conseil d'administration : au centre, Stéphane Dubois (président), Bernard Bouyer, Monia Pacaud (vice présidente), à gauche, Juliane Leclerc (secrétaire), Nelly Raingeard (secrétaire adjointe), Anthony Landais et Céline Sergent, à droite, Annie Jaunet, Anne Dubois (trésorière adjointe) et Véronique Monfourny (trésorière).

La clé d'or prépare la lecture de quelques pièces de théâtre, à l'issu de ces lectures, une pièce sera en préparation afin de vous la présenter à l'automne prochain.

Nous serons ravis d'accueillir toutes les personnes souhaitant adhérer à l'association, pour cela vous pouvez contacter Stéphane Dubois, 07 71 26 67 67.

L'ÉTOILE DU RANDONNEUR

La randonnée pédestre devient un sport incontournable dans le paysage national. Comme les autres associations de randonneurs, l'Étoile du Randonneur de Chaumes-en-retz est reconnue pour la qualité d'organisation de ses randonnées annuelles :

la Rando du Printemps et la Ronde des Étoiles

Voilà une bonne raison pour s'inscrire au club de l'Étoile du Randonneur, pratiquer un sport convivial adapté à tous les niveaux d'effort et faire ainsi rayonner la qualité et l'accueil de notre commune.

En pratique

L'Étoile du Randonneur organise des randos tout au long de l'année :

- tous les lundis et jeudis matin de 9h à 11h ;
- tous les dimanches matin, soit en marche organisée à l'extérieur, soit entre nous ;
- le mercredi soir de 19h à 21h d'avril à septembre.

Nous sommes 89 licenciés (25 €/an assurance comprise), cette année nous avons organisé plusieurs sorties :

- le 30 avril 2016 à Péaule, sympathique petite commune du Morbihan, suivie d'un restaurant : le matin rando des moulins de 13 km, l'après-midi direction Port de Foleux 9 km, nous étions une cinquantaine ;
- le 3 juin sortie à la journée sur l'île de Noirmoutier avec un guide local ;
- les 9-10-11 septembre 2016, sortie à Montreuil-Bellay, une vingtaine d'inscrits : 1er jour « La forêt de Brossay », 2e jour « de puy en val » visite de la cave vivante du champignon, 3e jour sur le chemin du retour, les chemins de la rose.

Le Téléthon

La rando du Téléthon s'est déroulée le samedi 3 décembre 2016 sur 2 parcours de 4 et 10 km. Le montant des gains a été intégralement reversé à l'AFM.

Depuis cette année vous pouvez trouver toutes les infos sur le nouveau blog de l'Étoile du Randonneur : **etoiledurandonneurjimdo.com**
➔ Pour toute information contacter : André GOBIN, 06 32 32 12 47 ou Nicole PRAUD, 06 65 29 58 26 ou **etoilerandoarthon44@gmail.com**

Les dates-programme des événements 2017

- Rando du printemps : dimanche 12 mars 2017, départ Salle Ellipse, Cheméré ;
- Rando des Étoiles : 1er juillet 2017, départ salle omnisports, Arthon.

L'assemblée générale du 21 octobre 2016 a nommé les membres du conseil d'administration et le nouveau bureau s'est constitué comme suit :
président et vice président : André Gobin et Hubert Plissonneau - trésorière : Catherine Moreau - secrétaire et adjoint : Nicole Praud et Léon Evain - responsables des circuits et sorties : Didier Clavier – Joël Bouyer - responsable des sorties/voyages : Xavier Richard - communication externe : Laurence Gautier - Membre : Yves Toquec.

ACADÉMIE ARTHONNAISE D'AÏKIDO

Saison 2016-2017 : le cours enfants a lieu le mercredi de 18 h 15 à 19 h 30 au petit dojo (derrière la mairie d'Arthon en retz) et peut compter 10 pratiquants. Il n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, d'en accueillir davantage dans cette petite salle.
Le cours ados et adultes a lieu le vendredi soir de 20 h 15 à 22 h dans la salle des Tamaris (salle omnisports). Il y a 14 licenciés, IL RESTE DE LA PLACE !
Nous vous informons qu'il est possible de participer à un cours d'essai et de s'inscrire tout au long de l'année (pour le vendredi uniquement).

Événement

Cette année, notre académie organise du 1er au 6 août 2017 un grand stage international à Clermont-Ferrand pour les jeunes pratiquants d'arts martiaux : le Youth Butoku Sai, ainsi que pour les ados/adultes.
Le Youth Butoku Sai d'août 2017 est un événement extraordinaire qui rassemble des jeunes budokas du monde entier. L'Académie autonome d'aïkido Kobayashi Hirokazu a l'honneur de recevoir les dirigeants de la DNBK pour des séminaires et des démonstrations rassemblés sous le terme de France Butoku Sai. Nous y attendons plus de 500 participants dont 100 enfants de notre académie 3AKH pour le Youth Butoku Sai.
Pour ses possibilités d'échanges culturels, linguistiques et de rencontres avec la tradition des arts martiaux japonais, cette semaine est une opportunité rare. Notre école 3AKH est représentante de l'aïkido en France.

Composition du bureau :

Président, Pascal Elineau – trésorière, Susie Kong – secrétaire, Hélène Croso.
Contacts et renseignements, Valérie Blanchard, 06 38 38 70 05.

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION

Les demandes de subventions sont désormais dématérialisées. Chaque association peut imprimer son formulaire depuis le site internet **www.chaumesenretz.fr** (rubrique « vie pratique/vie associative).

►Les formulaires complétés devront être déposés en mairie **avant le 1er février 2017**, afin de permettre leur examen par la commission « finances ».

SECTION GYM DE L'ÉTOILE ARTHONNAISE

La section gym de l'Étoile arthonnaise a démarré sa saison, la deuxième quinzaine de septembre. Florence Mosneron-Dupin, animatrice diplômée d'État, dispense un cours de gym chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires, aux adultes de plus de 50 ans dans une joyeuse et sympathique ambiance.

Ce cours dynamique d'une heure, qui a lieu le jeudi, de 11 h à 12 h, permet de travailler la coordination des mouvements, la souplesse et le renfort. Des matériels adaptés sont mis à disposition des adhérents, en fonction du programme préparé par Florence et les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Des séances Pilates sont également proposées, le mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 et le jeudi de 9 h à 10 h pour les débutants, le mercredi de 19 h 15 à 20 h 15 et le jeudi de 10 h à 11h pour les initiés. Les adhérents s'avèrent conquis pour cette méthode douce de renforcement musculaire qui vise à harmoniser et affiner la silhouette, connaître davantage son corps afin de mieux le contrôler et le protéger, se débarrasser des tensions et apporter un véritable bien-être intérieur.

Ces cours, également dispensés par Florence, qui a suivi plusieurs formations *Pilates Matwork*, reposent beaucoup sur la respiration et les bonnes postures du corps, en tonifiant les muscles profonds, en particulier les muscles abdominaux et périnéens, en étirant les zones contractées, en développant la souplesse et en allongeant la colonne. De nouvelles inscriptions pourront être prises en ce début d'année.

Nous proposons également des cours de yoga, animés par Laurence Alexandre-Guérinel, au petit dojo situé derrière la bibliothèque, le lundi de 20 h 15 à 21 h 45 et le mardi, de 9h30 à 11 h. Laurence propose des cours aux jeunes à partir de 16 ans et aux adultes. Les objectifs de Laurence sont de faire vivre une pratique qui réveille quelque chose en chacun et de découvrir les bienfaits de cette discipline. Inscriptions possibles toute l'année.

En partenariat avec la fédération EPGV, des séances de marche nordique, animées par Philippe Bardoul, sont proposées le mercredi matin, de 9 h 30 à 11 h aux initiés et depuis cette saison, le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 aux débutants. Des circuits sur différentes communes permettent ainsi aux adhérents, qui peuvent s'inscrire tout au long de la saison, de découvrir des sentiers et lieux pittoresques de Chaumes-en-Retz mais aussi Bourgneuf, Saint-Hilaire, Chauvé…

Bonne année 2017. Sportivement vôtre !
Le bureau de la section gym de l'Étoile arthonnaise.

Composition du bureau : Présidente, Sylvie Zentar (02 40 21 27 60, sylvie.zentar@orange.fr) - secrétaire, Danielle Rondineau – trésorière, Angèle Sperling - trésorière adjointe, Josiane Bleschet – membres, Michèle Laigre, Jocelyne Patillon (pour l'activité marche nordique – 06 88 30 16 22 et 06 77 85 84 61) et Yannick Girard.

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

L'association des donneurs de sang bénévoles a pour but de promouvoir le don du sang, c'est pourquoi elle organise, en 2017, 5 collectes qui se déroulent à Sainte-Pazanne, salle Escale et à Chaumes-en-Retz, salle Ellipse, en soirée, de 16 h à 19 h 30, aux dates suivantes :

- vendredi 20 janvier à Sainte-Pazanne ;
- lundi 10 avril à Chaumes-en-Retz ;
- lundi 17 juillet à Sainte-Pazanne ;
- lundi 18 septembre à Chaumes-en-Retz ;
- lundi 20 novembre à Sainte-Pazanne.

Nous tenons à remercier les donneurs de sang qui, grâce à leurs dons, sauvent des vies ou soignent des malades tous les jours. Donneurs, n'hésitez pas à sensibiliser votre entourage, à encourager de nouveaux donneurs, pour sauver nos malades !

Nous vous invitons vivement à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu salle Pierre Leduc à Saint-Hilaire-de-Chaléons le 4 mars 2017 à 11 h.

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La commune, pour la troisième année, organise une soirée pour remercier les associations du rôle qu'elles jouent pour dynamiser la commune.
Cette festivité aura lieu le 25 février 2017 à 19 h 30 à la salle Ellipse.
Les bureaux des associations recevront plus d'informations dans un courrier courant janvier.

Réservez votre soirée !

25 février 2017 à 19 h 30 à la salle Ellipse

SOIRÉE « VIVRE-ENSEMBLE DANS VOTRE COMMUNE »

LE VENDREDI 20 JANVIER, 20 h À LA SALLE ELLIPSE

Tous les Calmétiens et Calmétiennes sont invités à venir partager, discuter et construire des projets de vivre-ensemble pour leur commune.

Depuis quelques mois, les associations AFR de Chéméré et Arthon Animation Rurale, identifiées par la caisse d'allocations familiales comme "espaces de vie sociale" travaillent ensemble à récolter les avis et besoins des habitants concernant la vie sociale de Chaumes-en-Retz.

Vendredi 20 janvier, les 2 associations proposent d'échanger sur ces résultats et de commencer à mettre en œuvre avec les habitants les projets envisagés. Ce moment convivial ouvert à tous, petits et grands, seuls ou accompagnés, sera l'occasion de partager une galette des rois. Un espace « enfants » permettra aux familles de venir ensemble.

Plus d'informations : 02 40 21 21 04 ou 02 40 82 70 24.

LES PAPO'THÉS SONT DE RETOUR !

QU'EST-CE QUE LE PAPO'THÉ ?

Un rendez-vous ouvert à tous pour prendre un café, discuter, jouer, échanger…

L'association Arthon Animation Rurale vous invite de 10 h à 12 h au Tourniquet (accueils de loisirs et périscolaire d'Arthon) les :

- ► samedi 28 janvier ;
- ► samedi 25 mars ;
- ► samedi 29 avril ;
- ► samedi 24 juin.

MISSION LOCALE

Convention de partenariat en faveur de l'emploi des jeunes

Dans le cadre de la démarche « Mission Jeunes » portée par la branche du travail temporaire, la Mission locale du Pays de Retz, le FAF.TT et les agences d'emploi Abalone, Adecco, Interaction, Manpower, Partnaire, Start People, Supplay et Synergie ont signé, le mardi 25 octobre 2016, des conventions de partenariats en faveur de l'emploi des jeunes et de la mise en œuvre de la nouvelle modalité d'accompagnement proposée par l'État.

➔ **La Garantie jeunes** pour les 18-25 ans : le but est de faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, non qualifiés, entrés dans ce dispositif « Garantie Jeunes » :

✓trouver un emploi correspondant aux compétences des jeunes : les professionnels des agences d'emploi réalisent des simulations d'entretien, informent sur les opportunités locales d'emploi et rencontrent les jeunes pour connaître leurs attentes et compétences afin de les positionner sur un poste correspondant à leurs aptitudes ;

✓former les jeunes pour répondre aux attentes des entreprises : pour permettre aux jeunes d'acquérir les compétences attendues par les entreprises, ils pourront aussi bénéficier des dispositifs de formation de droit commun ou spécifiques à la branche du travail temporaire. Les services d'accompagnement socio-professionnels du Fastt (aide au logement, mobilité, garde d'enfant, santé) pourront également être mobilisés pour faciliter l'entrée du jeune en mission.

Contact : Mission locale du Pays de Retz, tel. 02 40 02 38 45, ***www.mlpaysretz.com, contact@mlpaysretz.com.***

6 antennes de proximité (Legé, Saint-Philbert de Grand Lieu, Sainte-Pazanne, Machecoul, Pornic, Saint-Brévin-les-Pins).

De gauche à droite : *J.DAVID, directeur Mission locale – A.AIDING, présidente Mission locale – R.BERNIER, agence Synergie – C.DELAUNAY-HUMEAU, Mission locale – G.CHAILLOUX, agence Start People – S.THERET, Mission Locale – P.RIHET, agence Adecco – G.DESRAYAUD, Mission locale – E.GEAY, agence Start People – A.LEFORT, agence Partnaire – P.GUIGNARD, Direccte – C.LALFER, agence Supplay – A.TRAMANT, agence Supplay – K.RAULT, agence Abalone – C.DURAND, agence Manpower – F.COTTE, Faf.TT*

ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE ADULTES 44

Recrutement de familles d'accueil

Nous recherchons des familles d'accueil à temps plein pour accueillir des adultes présentant un handicap psychique stabilisé, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seuls.

Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service. Elles sont embauchées dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE ADULTES
Forum d'Orvault
36 rue Jules Verne – 44700 ORVAULT
Tél. 02 40 48 65 28
aft.nantes@ch-blain.fr

COLLECTE DE BATTERIES USAGÉES

L'Association ***« Rouans Amitié Madagascar »*** organise une collecte de batteries usagées sur la commune.

Cette collecte, en plus de répondre à l'élimination des déchets dangereux selon les normes environnementales actuelles, contribuera à la réalisation des projets de construction d'écoles que nous menons depuis une trentaine d'années sur l'île de Madagascar.

À ce jour, des centaines d'enfants répartis dans 4 écoles différentes du pays bénéficient d'une scolarité grâce à notre association.

Aidez-nous à scolariser plus d'enfants par votre soutien en apportant votre vieille batterie !

►*La collecte aura lieu le samedi 11 mars de 10 h à 12 h 30 sur le parking de la salle Ellipse, Chéméré. Pour toutes informations sur la collecte, contactez le* ***06 07 67 29 71.***

JANVIER

SAMEDI 14-DIMANCHE 15 JANVIER

Spectacle de magie – 20h30 (samedi), 14h30 (dimanche) - salle Ellipse, Chéméré – organisé par l'OGEC et l'APEL de l'école Sainte-Marie d'Arthon en retz
Réservations : 06 46 76 24 45.

VENDREDI 20 JANVIER

Soirée « Vivre ensemble dans notre commune » - 20h, salle Ellipse, Chéméré.
Informations : 02 40 21 21 04 ou 02 40 82 70 24.

MARDI 24 JANVIER

Assemblée générale des « Rencontres amicales des retraités » - 14h30 - salle Ellipse, Chéméré.
Renseignements : 06 43 07 87 97.

FÉVRIER

SAMEDI 4 FEVRIER

Loto – salle Ellipse, Chéméré - organisé par l'APEA Jean Monnet.
Renseignements : 06 29 30 16 90.

Le samedi du rire – théâtre, Chéméré - proposé par Les Compagnons de la Blanche et La Compagnie Accro-planches (Annecy) – 14 h 30, « 50 ans de réflexion », spectacle de Jean-Marc Patron – 21 h, « Les belles-sœurs », comédie d'Eric Assous – 10 € (1 spectacle) / 16 € (2 spectacles).
Réservations : 06 32 84 02 09.

DIMANCHE 5 FEVRIER

Loto – salle Ellipse, Chéméré - organisé par l'OGEC Notre-Dame.
Renseignements : 06 63 63 45 36.

SAMEDI 11 FEVRIER

Concours de palets – salle des Genêts, Arthon en Retz - proposé par Footplus – 8 € par personne – palets fournis – 1 lot par participant.
Inscriptions :06 08 34 81 97.

SAMEDI 25 FEVRIER

Théâtre, 21 h – « L'origine du monde » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par l'Arthé compagnie.
Renseignements : 06 80 40 12 04.

Soirée des associations – salle Ellipse, Chéméré – organisé par la municipalité.
Renseignements : 02 40 21 30 11.

MARS

SAMEDI 4 MARS

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre Victor Lemoine, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

Théâtre, 20 h 30 – « Une pièce peut en cacher une autre » - salle du plan d'eau, La Sicaudais, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

SAMEDI 4 MARS

Théâtre, 21 h – « L'origine du monde » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par l'Arthé compagnie.
Renseignements : 06 80 40 12 04.

SAMEDI 4 ➔ DIMANCHE 12 MARS

Festivale des 4 z'A - complexe sportif, Arthon en Retz - exposition originale de peintures, sculptures, photos, dessins, etc. - organisée par les amicales laïques d'Arthon, Bourgneuf, La Bernerie, et Les Moutiers en Retz.

SAMEDI 11 MARS

Dîner dansant – salle Ellipse, Chéméré – Organisé par Footplus.
Réservations : 06 08 34 81 97.

Théâtre, 20 h 30 – « Une pièce peut en cacher une autre » - salle du plan d'eau, La Sicaudais, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

Théâtre, 21 h – « L'origine du monde » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par l'Arthé compagnie.
Renseignements : 06 80 40 12 04.

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre Victor Lemoine, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

DIMANCHE 12 MARS

Rando du printemps – salle Ellipse, Chéméré - organisée par l'étoile du randonneur.
Renseignements au 06 32 32 12 47.

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre Victor Lemoine, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

Théâtre, 15 h – « Une pièce peut en cacher une autre » - salle du plan d'eau, La Sicaudais, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

VENDREDI 17 MARS

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre Victor Lemoine, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

SAMEDI 18 MARS

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre Victor Lemoine, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

Théâtre, 21 h – « L'origine du monde » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par l'Arthé compagnie.
Renseignements : 06 80 40 12 04.

Théâtre, 20 h 30 – « Une pièce peut en cacher une autre » - salle du plan d'eau, La Sicaudais, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

DIMANCHE 19 MARS

Loto – salle des Genêts, Arthon en Retz - organisé par l'OGEC Sainte-Victoire.
Informations : 06 88 44 27 51.

Théâtre, 15 h – « L'origine du monde » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par l'Arthé compagnie.
Renseignements : 06 80 40 12 04.

SAMEDI 25 MARS

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

Repas dansant – années 80/90 – salle Ellipse, Chéméré à partir de 19 h – organisé par l'OGEC de l'école Notre Dame.
Réservations : 06 64 36 27 63.

Théâtre, 20 h 30 – « Une pièce peut en cacher une autre » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

DIMANCHE 26 MARS

Théâtre, 15 h – « Une pièce peut en cacher une autre » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

AVRIL

SAMEDI 1er AVRIL

Théâtre – « Bonne planque à la campagne » - théâtre, Chéméré - proposé par Les compagnons de la Blanche.
Renseignements : 06 86 87 86 20.

Bal Country – salle Ellipse, Chéméré – organisé par l'USC Retz's dancers.
Informations : 06 77 76 73 63.

Théâtre, 20 h 30 – « Une pièce peut en cacher une autre » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie.
Renseignements : 06 74 76 63 60.

DIMANCHE 2 AVRIL

Théâtre, 15 h – « Une pièce peut en cacher une autre » - théâtre, rue de l'église, Arthon en retz - proposé par Arlequin comédie – séance au profit de l'association « éclate ta bulle ». *Renseignements : 06 74 76 63 60.*

DIMANCHE 9 AVRIL

Vide-dressing – salles des Genêts et des Tamaris, Arthon en Retz – organisé par l'OGEC Sainte-Victoire.
Informations : 06 88 44 27 51.

Prochaine parution du bulletin : **15 avril**
Merci d'envoyer vos articles avant le **5 mars**
à l'adresse mairie@chaumesenretz.fr
Impérativement au format traitement de texte (word, libre office...)

AUDIOPROTHÉSISTE
RETZ'ENTENDRE – 4 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 82 36 78

CORRESPONDANTS DE PRESSE
LEPREVOST Hervé (Ouest-France)
Tél. 02 40 21 21 03 / 06 80 40 12 04

ZENTAR Sylvie (Presse-Océan, Courrier du Pays de Retz)
Tél. 02 40 21 27 60

DENTISTES
Cabinet LEQUY et HAMZA - Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 40 21 26 45
Noëlle WALTER – 21 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 26

DIÉTÉTICIENNE
Axelle PENGAM, 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 72 17 59 91

INFIRMIERS
Cabinet infirmiers libéraux (à domicile) - 34 rue de l'Église, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 38 79
Cabinet libéral SENARD & SAVARY (à domicile) - 8 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 06 79 08 09 12
Centre de soins – 10 rue de Pornic, Chéméré
Tél. 02 40 02 47 79

KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet CHONY et LEEMANS - Les Fausses Blanches, Chéméré
Tél. 02 51 74 59 10
Estelle GAIGNARD – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 74 56 53 66

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
LABORATOIRE BMPR - ZA Chemin Saulnier, 2 rue Léonard de Vinci, Chéméré - Tél. 02 85 93 50 10 ou 02 51 74 04 22

MÉDECINS
Docteurs EUMONT et PAVY GROSDIDIER - Les Fausses Blanches, Chéméré – Tél. 02 40 21 30 55
Docteur GARDELLE – 15 rue des Moutiers, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 92

ORTHOPHONISTES
Camille d'ESPINAY, Julia FAURE, Olivia BICHON et Marie BONNEAU– 20 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 35 50

OSTÉOPATHES
M. Frédéric PENGAM – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 06 69 26 01 37
Cabinet CANTAT SIONNEAU - 11 rue du Brandais, Chéméré
Tél. 02 40 21 19 08

PÉDICURE-PODOLOGUE
Ronan POEDRAS – 27 rue de Nantes, Arthon en Retz
Tél. 02 40 64 21 89

PHARMACIE
Pharmacie BRASSART – 16 rue de Nantes, Chéméré
Tél. 02 40 21 23 80
Pharmacie LEMEILLET-BARBIN – Super U, ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 30 08

VÉTÉRINAIRE
Dr GRESANLEUX – ZA du Butai, Arthon en Retz
Tél. 02 40 21 37 86

Samu 15

Pompiers 18

Police Nationale 17

Urgences 112

Centre anti-poison 02 41 48 21 21

Allo enfance en danger 119

La mairie annexe de Chéméré

HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

► Mairie de CHAUMES-EN-RETZ
1 rue de Pornic, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz,
tél. 02 40 21 30 11

LUNDI : 8h-12h15 et 14h-17h30
MARDI : 8h-12h15 et 14h-17h30
MERCREDI : 8h-12h15 et 14h-17h30
JEUDI : 8h-12h15 et 14h-17h30
VENDREDI : 8h-12h15 et 14h-17h
SAMEDI : 10h-12h

► Mairie annexe de CHEMERE
6 rue de Nantes, Chéméré, 44680 Chaumes-en-Retz,
tél. 02 40 21 30 22

LUNDI : 9h-12h
MARDI : 9h-12h et 14h-17h
MERCREDI : 9h-12h et 14h-17h
JEUDI : 9h-12h et 14h-17h
VENDREDI : 9h-12h
SAMEDI : 9h-12h

► Permanence de LA SICAUDAIS
2 place Sainte-Victoire, Arthon en Retz, 44320 Chaumes-en-Retz,
tél. 02 40 21 15 15

LUNDI : 14h-15h
MERCREDI : 14h-15h
VENDREDI : 14h-15h

Manifestations prévues sur la commune

	Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Janvier	14-15	Spectacle de magie	OGEC - APEL Sainte-Marie	Salle Ellipse, Chéméré
	20	Soirée « Vivre ensemble »	AFR Chéméré, AAR Arthon	Salle Ellipse, Chéméré
	20	Don du sang	Donneurs de sang bénévoles	Salle escale de Retz, Ste-Pazanne
	24	Assemblée générale	Rencontres amicales	Salle Ellipse, Chéméré
Février	4	Loto	APEA Jean Monnet	Salle Ellipse, Chéméré
	4	Le samedi du rire	Les Compagnons de la Blanche	Théâtre, Chéméré
	5	Loto	OGEC Notre Dame	Salle Ellipse, Chéméré
	11	Concours de palets	Footplus	Salle des Genêts, Arthon
	25	Soirée des associations	Municipalité	Salle Ellipse, Chéméré
Mars	4 au 12	Festival des 4 z'A	Amicales laïques	Complexe sportif, Arthon
	11	Dîner dansant	Footplus	Salle Ellipse, Chéméré
	12	Rando du printemps	Étoile du Randonneur	Salle Ellipse, Chéméré
	25	Repas dansant	OGEC Notre Dame	Salle Ellipse, Chéméré
Avril	1	Bal country	USC Retz's dancers	Salle Ellipse, Chéméré
	9	Vide-dressing	OGEC Sainte-Victoire	Salle des Genêts, Arthon
	19	Loto	OGEC Sainte-Victoire	Salle des Genêts, Arthon

Ville de Chaumes en-Retz